

AUDIENCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

**Le président de la Chambre libyenne des députés**

P. 24

SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

**Le Président Tebboune préside une réunion du Comité scientifique**

P. 10

MESURES DE DÉCONFINEMENT

**Les conditions de reprise graduelle de certaines activités fixées**

P. 24

## RÉAMÉNAGEMENT DES MESURES DE CONFINEMENT

# Levée totale pour 19 wilayas, allègement des horaires pour 29 autres

Après un travail d'évaluation des données socio-sanitaires, issues de différents organismes en charge du suivi de la lutte contre l'épidémie de coronavirus, et après en avoir référé au Président de la République, le Premier Ministère a annoncé samedi la seconde phase du plan de déconfinement, sous forme de réaménagement des mesures appliquées à l'échelle nationale ; soit une levée totale du confinement pour 19 wilayas et un allègement des horaires pour 29 autres. De nouvelles évaluations interviendront régulièrement pour d'éventuels correctifs ou l'accélération de la levée des mesures de confinement.

P. 3

DKnews



### CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

**Le déficit pourrait atteindre les 700 milliards de dinars en 2020 (DG du Trésor)**

P. 4

### FORUM DE CHEFS D'ENTREPRISE

**Changement de dénomination lors de la prochaine AG**

P. 6

### TRANSFERT DES EAUX À BECHAR

**Réception en octobre du projet de captage de Boussir (ANBT)**

P. 6

### SANTÉ

HYGIÈNE NUTRITIONNELLE

**Une alimentation saine pour vivre plus longtemps**

P.p 12-13

### F ⚽ ⚽ T BALL

**TRANSFERT Atal convoité par Naples et Watford (média)**

P. 21



### CHANT AISSAOUA

**Décès du chanteur Zine Eddine Bouabdallah**

P. 16

### MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**Saisie de plus de 260 kgs de kif traité dans plusieurs wilayas du pays**

P. 24

## NOUVELLES MESURES DE CONFINEMENT

### Les horaires de travail pour les administrations fixés (Fonction publique)



Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques sont ceux fixés par la réglementation en vigueur, soit du dimanche au jeudi, compte tenu des nouvelles mesures de confinement à domicile prévu par le dispositif réglementaire relatif à la prévention et la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), indique un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Ces horaires de travail sont de 07 heures à 15 heures pour les personnels exerçant dans les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El-Oued, et ce, jusqu'au 30 septembre 2020, précise la même source.

Pour les personnels exerçant dans les autres wilayas, ces horaires sont de 08 heures à 16 heures 30 minutes, ajoute le communiqué.

## MOUDJAHIDINE - DÉCÈS

### Décès de la moudjahida Achi Kamla à l'âge de 86 ans

La moudjahida Achi Kamla est décédée à l'âge de 86 ans, a-t-on appris samedi du ministère des Moudjahidine. Issue d'une famille révolutionnaire, la regrettée est fille de chahid et veuve du chahid Achi Amar.

Née le 23 juin 1934 à Chelia dans la wilaya de Khenchela, elle a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale en 1957, dans les montagnes de Beni Melloul, siège de la première wilaya historique.

Son activité et le parcours révolutionnaire de sa famille lui ont valu de figurer sur la liste des moudjahidine et moudjahidate recherchés par les autorités coloniales.

Connue pour sa grande bravoure et ses capacités lors de plusieurs opérations et batailles, elle avait forcé le respect et obtenu la confiance des dirigeants et moudjahidine de la première wilaya historique.

En 1959, elle avait été blessée par un débris d'avion de l'armée française dans la forêt de Beni Melloul, indique le communiqué.

En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et Ayants-droit, Tayeb Zitouni a adressé ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de solidarité et de compassion à la famille de la moudjahida, pria nt Dieu le Tout Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis parmi ceux qu'il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle, conclut le communiqué.

## COMMERCE - CONTRÔLE

### M'sila : fermeture d'un abattoir clandestin de volailles à Ouled Derradj

Les éléments de la police relevant de la sûreté de daïra de Ouled Derradj (M'sila) ont procédé fin de la semaine dernière à la fermeture d'un abattoir clandestin de volailles situé dans cette commune, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Cette opération de contrôle de l'abattoir, un hangar destiné à l'abattage illicite de volailles situé à proximité de la ville de Ouled Derradj, a permis également la saisie de plus de 150 kilos de viandes blanches et 200 kilos d'aliments de volailles, ainsi qu'une quantité de poudre d'enregistrement de poulets, a-t-on détaillé.

Après constatation du vétérinaire, il s'est avéré que la viande saisie est impropre à la consommation, a ajouté la même source sécuritaire.

Le contrevenant sera poursuivi par la justice pour fraude, a-t-on indiqué.

## ACCIDENT DE LA ROUTE

### 13 morts et 290 blessés en 48h (Protection civile)



Treize (13) personnes ont été tuées et 290 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, indique samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'Sila, avec 7 personnes décédées et 5 autres blessées, suite à deux accidents de la route survenus au niveau des communes de M'Sila et Ben Srour. Par ailleurs, une personne est décédée et une autre brûlée, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un parking situé dans un immeuble dans la commune de Sidi Naaman, à Draa Ben Khada dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les unités de la Protection civile ont, en outre, procédé à l'extinction de 7 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Tébessa, Skikda, Bordj Bou Arreridj, Ain Defla et Tamanrasset.

Il a été procédé à l'extinction de 49 incendies de différentes espèces végétales ayant causé des pertes estimées 14 ha de forêt, 103 ha d'orge, 10 ha de blé, 23 ha d'herbes, 1706 bottes de foin, 1753 arbres fruitiers et 159 palmeries.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, 144 opérations de sensibilisation à travers 26 wilayas (87 communes), 118 opérations de désinfections générales à travers 21 wilayas (63 communes), touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

## GHARDAÏA

### 2 morts et deux blessés dans un accident de circulation près de à Hassi-Ghanem

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche à quelques 50 km de Hassi-Ghanem (Ghardaïa), apprend-on des services de la Protection civile. L'accident est survenu sur l'axe de la nouvelle route reliant El-Menea à Ouargla (prolongement de RN-51), suite au dérapage et du renversement d'un véhicule, causant la mort sur place de deux de ses occupants et des blessures (multiples traumatismes) à deux autres, a précisé la source.

Les corps des victimes (33 ans) ont été transférés vers la morgue de l'hôpital Mohamed Chaabani d'El-Menea par les éléments de la protection civile, tandis que les deux blessés âgés (22 et 33 ans) ont été évacués par des privés vers les urgences du même établissement hospitalier, le plus proche du lieu de l'accident. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## TIZI-OUZOU

### Lancement des travaux d'aménagement de la forêt récréative de Yakouren

Les travaux d'aménagement de la forêt récréative de Yakouren, à l'Est de Tizi-Ouzou, seront lancés courant de cette semaine, a-t-on appris samedi du conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohand.

Une autorisation d'exploitation du site a été accordée en mai dernier à un promoteur local sur une durée de 20 ans pour un investissement de 150 millions DA avec, à la clé, la création d'une soixantaine d'emplois, dont une trentaine de postes permanents. La direction des domaines s'emploie actuellement à établir la valeur vénale du site en vue de définir la redevance domaniale mensuelle afin d'établir un ordre de service (ODS) nécessaire au démarrage des travaux, toutefois, "une autorisation écrite de la direction des forêts a été établie à l'investisseur pour entamer les travaux d'aménagement", a précisé M. Ould Mohand.

D'une superficie totale de trois hectares, le plan d'aménagement et d'orientation générale de cet espace situé en plein forêt de Yakouren, a été approuvé en commission de wilaya et par la direction générale des forêts (DGF) et un arrêté ministériel portant sa création a été signé en avril 2018.

Cinq (05) autres sites sont, par ailleurs, proposés pour accueillir des espaces similaires au niveau de Tizi-Ouzou, dont deux à Azagza à l'Est de Tizi-Ouzou, deux autres à Mizrana au Nord et une à Ait Agouacha, au Sud-est de la wilaya pour lesquels les études sont en cours.

## CRIMINALITÉ

### Bordj Bou Arreridj : démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules



Un réseau international de trafic de véhicules et de falsification de leurs documents a été démantelé par les services de sûreté de la daïra de Ras El Oued (Sud-est de Bordj Bou Arreridj), a-t-on appris samedi auprès de la sûreté de wilaya.

L'enquête a débuté suite au dépôt par l'accusé (B-Y 30 ans), au niveau du service biométrique des cartes grises de la commune de Ras El Oued, d'un dossier de base d'un véhicule pour lequel des réserves et des suspicions ont été levées, selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Après investigations, il s'est avéré que le dossier était faux et que le véhicule avait été introduit sur le territoire national de manière illégale, a-t-on précisé de même source, avant d'ajouter que l'un des accusés dans cette affaire (30 ans) a été arrêté et présenté devant le parquet du tribunal de Ras El Oued pour "faux et usage de faux dans des documents administratifs", "contrebande internationale de véhicules" et "vente, achat et immatriculation en Algérie sans passer par les procédures douanières d'usage".

L'enquête suit son cours pour l'arrestation d'un autre individu (44 ans) en fuite et éventuellement d'autres individus activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

## RÉCOLTES - INCENDIE

### Guelma : 40 hectares de céréales ravagés par un incendie à Ain Makhlof

Un incendie de récolte a eu raison de 40 hectares de céréales et plusieurs arbres fruitiers dans la commune d'Ain Makhlof dans la wilaya Guelma, a-t-on appris, samedi, de la cellule de communication de la Protection civile.

L'incendie qui s'est déclenché vendredi à 13H30 dans la mecha de Rezaki dans cette même commune a ravagé 29 hectares de blé tendre, 11 hectares de blé dur et plusieurs arbres fruitiers, selon la même source qui a précisé l'intervention rapide des éléments de la protection civile a permis de sauver une maison rurale et une superficie agricole tout aussi importante.

Ainsi les éléments de l'unité secondaire de la protection civile d'Ain Makhlof ont sauvé des flammes une récolte agricole de 450 hectares mobilisant pour ce faire durant une heure et demi deux fourgons d'incendie.

## BATNA - INCENDIE

### Un incendie au bureau des études techniques et économiques

Un incendie a ravagé samedi les équipements (écrans de PC et bureaux) d'une salle du bureau des études techniques et économiques de la ville de Batna, a indiqué le chargé de communication à la direction de la protection civile, le lieutenant Zohir Nekaa. L'intervention rapide des sapeurs-pompiers a permis de circonscrire les flammes et d'éviter leur propagation aux autres salles du bureau des études qui se trouve à l'ancienne cité administrative de la ville de Batna, a précisé la même source. L'intervention a mobilisé quatre camions anti-incendie, une ambulance et 21 agents, a indiqué la même source.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer l'origine de cet incendie.



## RÉAMÉNAGEMENT DES MESURES DE CONFINEMENT

# Levée totale du confinement pour 19 wilayas et allègement des horaires pour 29 autres

Le Gouvernement a décidé la levée totale du confinement à domicile pour 19 wilayas et l'aménagement des horaires de cette mesure, prise dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, pour le reste des wilayas, indique samedi un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

"Se basant sur les évolutions et propositions de levée du confinement du comité scientifique et de l'autorité sanitaire ainsi que les évaluations émanant des commissions de wilaya chargées de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du Covid-19 et en tenant compte des dispositions prévues par la réglementation en vigueur notamment le décret exécutif n° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus Covid-19 et l'ensemble des textes subséquents et après consultation de Monsieur le Président de la République, il a été décidé d'engager un certain nombre de mesures de levée du confinement, au titre de la deuxième phase de la feuille de route qui a tracé le plan de sortie progressive et flexible du confinement.

Il demeure entendu que les mesures retenues, qui seront mises en vigueur à compter du 14 juin 2020, restent tributaires de l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya ainsi que du respect des règles sanitaires de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie.

Le communiqué des services du Premier ministre a précisé que le dispositif mis en place sera évalué après 15 jours du début de son application.



**Les mesures décidées se déclinent comme suit :**

**Concernant la mesure du confinement partiel à domicile :**

La levée totale du confinement à domicile pour les dix-neuf (19) wilayas suivantes : Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Saida, Ghardaïa, Naama, El Bayadh, Tiaret, Guelma, Skikda, Jijel, Mostaganem, Tébessa, Tlemcen, Ain Temouchent, El Tarf, TiziOuzou, Ain Defla, Mila.

L'adaptation des horaires de confinement à domicile de 20h00 à demain 05h00 du matin pour vingt-neuf (29) wilayas. Il s'agit des wilayas de Boumerdes, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna,

Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbes, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat, El Oued.

**S'agissant du congé exceptionnel rémunéré dans le secteur économique :**

La levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs du secteur économique public et privé, pour les entreprises qui peuvent assurer le transport de leur personnel, et satisfaire les conditions de protection sanitaire propres à leur activité.

**S'agissant du congé exceptionnel rémunéré dans les institutions et administrations publiques :**

La levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs des institutions et administrations publiques, tout en maintenant cette mesure au profit des femmes enceintes et des personnes âgées de plus de 60 ans.

Les administrations doivent également veiller à l'apurement des reliquats de congé de leurs effectifs et à l'ouverture de la période des départs en congé au titre de l'année en cours.

**Reprise de certaines activités de transport urbain :**

La reprise à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de transport urbain de voyageurs par bus et par Tramway, sous réserve du respect des règles de prévention suivantes :

- interdire strictement l'accès des voyageurs sans le port du masque et de protection.
- doter les sièges de housses ou films en plastique facilitant les opérations de désinfection.
- prévoir une paillasse de désinfection.
- prévoir l'ouverture des fenêtres et autres dispositifs d'aération naturelle.
- limiter le nombre de voyageurs aux seules places assises.
- mettre à la disposition des voya-

geurs des produits désinfectants (gels hydro alcooliques.).

-soumettre le moyen de transport à une opération de nettoyage et de désinfection à la fin de chaque trajet.

-prévoir des dispositifs de désinfection dans les gares.

-organiser les impératifs de la distanciation physique au niveau des gares et stations.

**La reprise à travers l'ensemble des wilayas du pays du transport urbain par taxis individuel, sous réserve du respect des règles de prévention suivantes :**

-L'obligation du port de masque de protection pour le chauffeur et pour le client.

-La mise à disposition d'une solution hydro-alcoolique pour les clients.

-La limitation du nombre de clients à un seul au maximum, sauf dans le cas de personne accompagnée.

-Le client doit se placer du côté droit de la banquette arrière du Taxi.

-doter les sièges de housses ou de films en plastique facilitant les opérations de désinfection.

-soumettre le taxi à une opération régulière de nettoyage et de désinfection.

-Le nettoyage systématique des accoudoirs, des poignées de porte et des repose tête avec un produit désinfectant".

## RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

## L'ANR appelle à un dialogue national inclusif

Le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR) a appelé à un dialogue national inclusif concernant le projet de révision de la Constitution, pour élargir le débat entre toutes les composantes du peuple algérien et avoir une constitution "consensuelle réelle". Le Secrétaire général du parti, Belkacem Sahli a déclaré, dans une conférence de presse lors de laquelle il a passé en revue les propositions du parti concernant la mouture de la Constitution, que la démarche de la révision constitutionnelle "vient concrétiser l'un des engagements du Président Tebboune durant sa campagne électorale", évoquant la vision de son parti au sujet de cette mouture à travers sa note adressée à la Présidence de la République. Selon la note, le parti a approuvé 9 alinéas du préambule du projet et 122 articles, l'enrichissement de deux (2) alinéas du préambule et de 21 articles, tan-

dis qu'il a formulé une réserve à un alinéa du préambule et 5 articles. Le SG de l'ANR a affirmé que sa formation politique a rejeté "complètement" deux articles du projet constitutionnel et en a proposé 22 amendements et fait 26 nouvelles propositions. Le parti a fait des propositions liées à la Cour constitutionnelle, estimant qu'il

est préférable d'élire son président au lieu de le nommer. Il a mis en avant l'importance qu'il accorde à la démarche de trouver plusieurs députés pour le président de la République au lieu d'un seul, et la nécessité de trouver des mécanismes accordant la légitimité à ce député. Concernant la proposition de la participation de l'Armée

nationale populaire (ANP) en dehors des frontières, M. Sahli a réaffirmé que la doctrine "non belliqueuse" de l'Armée nationale "ne changera point du fait qu'elle participera uniquement aux opérations de préservation de la sécurité et du maintien de la paix". "La réussite du projet de la révision constitutionnelle doit s'articuler

autour de l'élargissement du débat et du dialogue entre tous", a-t-il soutenu. Pour approfondir le dialogue, M. Sahli a proposé la tenue d'une conférence nationale inclusive dans les jours à venir pour que le débat sur la nouvelle Constitution soit avant tout "riche, interactif et consensuel".

EL-HACHEMI ASSAD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU HCA

### «Le HCA propose la création du Haut Conseil de l'Amazighité»

Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) proposé, samedi à Alger, dans un document comprenant des observations et propositions concernant l'avant-projet de révision de la Constitution, la création du Haut Conseil de l'Amazighité. "L'instrument institutionnel (HCA) existe, mais il est important de le renforcer et de le transformer en une institution constitution-

nelle et ce, en créant le Haut conseil de l'Amazighité, comme c'est le cas pour la langue arabe et le Haut conseil islamique", a déclaré à la presse, M. El-Hachemi Assad, secrétaire général du HCA, en marge du forum "Tamazight Tura", un atelier opérationnel consacré à la validation des contes amazighs collectés pour édition dans différentes variantes linguistiques

amazighes en usage en Algérie. Tout en précisant avoir transmis les propositions du HCA le 17 mai dernier à la présidence de la République, M. Assad a indiqué que son institution a également proposé la fusion des articles 3 et 4 de la Constitution en un seul article qui stipule que "les deux langues nationales et officielles sont l'Arabe et Tamazight".

## PARTIS POLITIQUES - FLN

## Baadji : «la date du congrès fixée en fonction du développement de la situation sanitaire»

Le nouveau Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadl Baadji a annoncé, samedi à Alger, que la date de la tenue du prochain congrès du parti sera fixée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire du pays et de l'agenda politique.

Lors de sa première rencontre avec la presse nationale après avoir été plébiscité nouveau Secrétaire général du parti par les membres du comité central le 30 mai dernier, M. Baadji a déclaré que "la date du 11e congrès sera fixée en fonction des développements de

la situation sanitaire dans le pays et de l'agenda politique".

Rappelant que les partis politiques étaient au service du pays, il a appelé la classe politique à renforcer "le dialogue et la concertation" sur l'ensemble des questions posées pour "rapprocher les vues et faire aboutir toute action au service du peuple et du pays", soulignant que sa formation "ne s'oppose pas à son adhésion à des alliances partisanes visant à renforcer l'unité nationale et la stabilité et à défendre les institutions de l'Etat, notamment en cette conjoncture où les institutions font face à des

campagnes frénétiques". Concernant le projet de révision de la Constitution, il a indiqué que la commission chargée de débattre de la mouture soumise au débat et de formuler les propositions se réunira dimanche, en attendant de soumettre les propositions du parti aux services de la Présidence de la République.

S'agissant de la situation interne du parti, M. Baadji s'est engagé à le restructurer, à ouvrir ses portes aux jeunes et à intensifier sa présence médiatique, affirmant que son parti ne compte pas changer de nom. "Les méthodes de travail changent, mais les prin-

cipes du parti et ses valeurs inspirées de la Déclaration du premier novembre 1954 demeureront inchangés", a-t-il soutenu. Répondant aux interrogations des journalistes concernant la teneur de la motion signée par les membres du comité central au terme de sa dernière réunion, Abou El Fadl a indiqué que "la nouvelle direction du parti se démarque de cette motion", affirmant qu'il «n'a eu personnellement aucun lien avec le bureau de gestion de la session". Il a qualifié cela de "manœuvre de l'ancienne direction du parti".

## CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

# Le déficit pourrait atteindre les 700 milliards de dinars en 2020 (DG du Trésor)

Le déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR) pourrait atteindre d'ici fin 2020 les 700 milliards DA (Mrds), a indiqué samedi à Alger, le directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit.

S'exprimant devant les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Tadinit a affirmé que le déficit de la CNR va encore se creuser cette année et pourrait atteindre les 700 milliards de DA, précisant que le déficit de la Caisse avait avoisiné les 680 Mrds de DA à la fin de 2019.

Répondant aux interrogations des membres de la Commission des Finances dans le cadre des débats sur l'avant projet de règlement budgétaire 2017, le DG du Trésor a estimé que ce déficit "structurel" de la CNR est devenu "un vrai problème" pour lequel "il va falloir trouver des solutions des maintenant", a-t-il plaidé.

Dans ce contexte, le même responsable a rappelé que "le déficit chronique de la CNR pèse lourdement sur le Trésor public". Abordant la question de l'endettement extérieur, M. Tadinit a assuré que le montant ne dépassait pas les 1,2 milliards de dollars, constitué essentiellement, selon lui, de crédits concessionnels obtenus auprès de fonds gouvernementaux.

Interrogé sur les raisons du refus de l'Algérie de faire appel aux emprunts extérieurs pour financer les projets d'investissements, le DG du Trésor a expliqué que des conditions préalables devaient être réunies pour pouvoir solliciter ce type de



prêts. A ce propos, il a cité particulièrement la nécessité de disposer des ressources en devise hors secteur des hydrocarbures et la disponibilité de recettes fiscales de manière à pouvoir rembourser les emprunts levés au niveau des marchés financiers internationaux. Assurant que la possibilité de financement par des prêts extérieurs reste possible en vertu de la loi de finances complémentaire 2020, M. Tadinit a fait observer également que l'Algérie est l'un des principaux actionnaires notamment dans la Banque africaine de développement (BAD). Ceci permet, selon lui, de mieux négocier des crédits pour la

réalisation de divers projets. "Nous devons aller auprès de ces banques pour lever des financements dont on a besoin", a-t-il recommandé. Lors de ses réponses aux questionnements des parlementaires sur le financement dit non-conventionnel, le DG du Trésor a précisé que "ce financement avait permis de répondre aux besoins des projets du secteur de l'habitat, des investissements réalisés par des entreprises économiques publiques et de combler le déficit des Caisse nationales de la sécurité sociale (CNAS) et des retraites (CNR)".

Dans son exposé sur la situation du Trésor en 2017,

M. Tadinit a évoqué un déficit global qui avait atteint 1.590,28 milliards DA, en baisse de 753,45 milliards DA par rapport à 2016 (2.343,73 Mrds DA). Le déficit avait été épongé grâce aux ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur de 784,46 Mrds de DA (entièrement épuisé au 31 décembre 2017) et le recours au financement non-conventionnel (570 Mrds DA), a fait savoir l'intervenant, précisant par ailleurs que les crédits alloués aux entreprises pour la réalisation de leurs projets avaient mobilisé 2.378, 80 Mrds DA, contre 2287,44 Mrds en 2016.

## LUTTE CONTRE LE COVID-19 La sûreté d'Alger appuie les efforts de la société civile et les anciens SMA

Le chef de la sûreté d'Alger, le contrôleur de police Mohamed Bettache a déclaré, samedi, que ses services soutenaient les efforts de la société civile, des anciens Scouts musulmans algériens (SMA) et de tous ceux qui contribuent à la protection de la santé du citoyen, depuis le début de la propagation de la Covid-19.

Honoré par la Mouhafadha de la wilaya d'Alger des Anciens SMA aux côtés de cadres de différents services de sécurité pour la sensibilisation et la prévention contre le coronavirus, M. Bettache a déclaré: "nos services appuient vos efforts déployés aux côtés de la société civile, l'ensemble des acteurs et tous ceux qui veillent à préserver la santé du citoyen ainsi que la sécurité et la stabilité du pays".

Cette distinction constitue "un soutien moral et un encouragement de toutes les forces de police dans l'accomplissement de leurs missions, particulièrement en cette conjoncture exceptionnelle", a-t-il dit, soulignant que "l'appui de l'effort national pour faire face à cette pandémie et endiguer sa propagation implique l'application de tous les décrets et lois", affirmant l'engagement et l'accompagnement par les services de la sûreté de la wilaya d'Alger de toutes les activités et opérations de solidarité des Anciens SMA. A cette occasion, les services de la sûreté d'Alger ont honoré le commissaire de wilaya des Anciens SMA, Tarek Abbad pour les efforts déployés par les scouts pour réduire la propagation de cette pandémie, les opérations de sensibilisation et de distribution des masques de protection, dans le cadre de la solidarité de proximité.

Pour Tarek Abbad, cette initiative de distinction s'inscrit dans le cadre de "la caravane de reconnaissance" qui accorde des distinctions symboliques des différents secteurs et acteurs pour juguler la propagation du coronavirus, à l'instar des services de la sûreté nationale, des médecins, des staffs paramédicaux, des agents de la protection civile, d'hygiène et de désinfection et autres qui sont aux premiers rangs de la lutte contre le coronavirus.

Les forces de la sûreté de wilaya étaient, dès le début de la propagation du coronavirus, en première ligne pour faire face à sa propagation, a-t-il indiqué, précisant qu'elles "ont accompagné les différents programmes de sensibilisation organisés par les services publics, procédé à la distribution des masques de protection, au rapatriement des familles bloquées à l'étranger et aidé à imposer le confinement avec un haut niveau de professionnalisme". Des attestations de reconnaissance, des gerbes de fleurs et des exemplaires du Coran ont été distribués lors de cette cérémonie de distinction qui s'est déroulée en présence des chefs des différents services et équipes de sécurité relevant de son département de compétence.

## TRANSFERT DES EAUX À BECHAR

## Réception en octobre du projet de captage de Boussir (ANBT)

Le projet de transfert des eaux albiennes du champ de captage de la région de Boussir (commune frontalière de Béni-Ounif, dans la wilaya de Bechar) vers le centre Bechar sera réceptionné en octobre 2020, a-t-on appris samedi des responsables de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

"Ce projet d'envergure, une fois mis en service dès fin d'octobre prochain, renforcera la sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants des communes de Bechar, Kenadza et Abadla", a précisé à l'APS le directeur des réalisations centre de l'ANBT, Messaoud Maatar.

Cet important projet, qui vise à assurer une alimentation régulière en eau potable des populations des mêmes collectivités et devant être achevé dans six (6) mois, a connu un retard dans ses travaux, ce qui n'a pas laissé indifférents les habitants de ces communes.

"Tenant compte de l'arrêt des travaux de l'entreprise ETRHB HADDAD, depuis mars 2019, l'ANBT, a pris des mesures urgentes dont notamment l'inutilisation du réservoir de 15.000 M3, l'installation de ventouses pour faire fonctionner le transfert d'eau et ce, en se raccordant à un réservoir existant situé au nord de la commune de Bechar, pour le stockage des eaux pompées", a expliqué le même responsable.

"Pour combler le retard, nous avons procédé à la substitution de la partie des conduites en acier, non encore livrées, par celles des tuyaux rigide à air comprimé (PVR), qui est largement disponible sur le marché national et techniquement fiable", a-t-il ajouté.

"Cette situation a contraint notre agence qui pilote ce projet à la mise en eau, en septembre 2019, de la première phase du projet, à savoir le pompage des eaux à partir du même champ de captage pour se déverser dans le réservoir

existant à raison de 50 % de la capacité nominale de pompage, soit 88 litres par seconde", a-t-il expliqué.

"Cette opération qui a été concluante a permis aux eaux de ce champ de captage d'arriver et de se déverser dans le réservoir de la commune de Bechar qui dispose d'une capacité de stockage de plus de 20.000 m<sup>3</sup>", a-t-il souligné. Suite à la désignation par la justice des administrateurs de l'entreprise ETRHB HADDAD, les travaux ont repris dans l'optique de livrer le projet dans sa totalité et atteindre le pompage optimal de 350 litres par seconde, selon M. Maatar.

"Ce projet, composé de onze (11) lots et dont le suivi technique a été confié à un bureau d'étude national public et le contrôle de ses travaux à une équipe d'experts de l'ANBT et cubaine, est achevé à 95%. Il ne reste actuellement que l'achèvement des travaux du réservoir d'une capacité de stockage de 15.000 M3, qui avait été confié à l'entreprise ETRHB Haddad, mais malheureusement ce projet a été abandonné. Le deuxième réservoir de 20.000 M3, confié également à la même entreprise, a fait, par contre l'objet de résiliation du contrat et un appel d'offre a été lancé" en vue de la reprise des travaux, a-t-il indiqué.

"Le choix d'une nouvelle entreprise réalisatrice de ce projet de réservoir, qui est composé de 12 forages, quatre (4) stations de pompage avec une canalisation d'acheminement des eaux des mêmes forages de 190 km de longueur et ses deux réservoirs, est imminent", a affirmé le même responsable.

"Cette réalisation qui s'inscrit dans le cadre de la sécurisation et de l'autonomie de l'AEP de ces collectivités locales a nécessité un investissement de 9,5 milliards dinars", selon la direction locale du secteur des ressources en eau. Par ce projet, d'une grande utilité publique, les

responsables entendent "éviter à l'avenir une situation de crise en matière de distribution de l'eau potable aux populations des communes de Bechar, Kenadza et Abadla, sachant que les eaux du seul barrage et principale source d'approvisionnement de ces trois grandes communes de la wilaya de Bechar, reste aléatoire et dépendante du climat, d'où l'initiation de ce projet par le secteur des ressources en eau", comme solution alternative pour pallier à cette situation".

Il s'agit notamment du recours aux eaux souterraines de la nappe Albiennne de Boussir, commune frontalière de Béni-Ounif, située au nord de Bechar, a souligné le directeur des réalisations centre de l'ANBT. La mise en exploitation de ce projet, est l'unique solution permettant de sécuriser à très court terme l'AEP des populations de Bechar et des principales agglomérations, de même qu'il est d'une importance capitale pour sécuriser définitivement l'alimentation en eau potable des communes de Bechar, Kenadza et Abadla. "La région du sud a connu, dans le passé, des périodes où le barrage de Djorf Ettorba, qui alimente à partir de sa station de traitement et d'épuration de ses eaux soit plus de 40.000 M3 par jour, était parfois presque à sec, ce qui induit, par conséquent, de grandes perturbations dans la distribution d'eau aux populations" des différentes communes, a relevé M. Maatar. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un programme d'urgence décidé par l'Etat en mars 2018 et au titre de la stratégie nationale de mobilisation des ressources hydriques souterraines de la wilaya pour répondre aux besoins des populations de la région en eau potable. Il permettra le transfert quotidien de 30.000 m<sup>3</sup> d'eau à partir des mêmes forages d'une profondeur de 450 mètres chacun, selon la fiche technique du projet.



## TRAMWAY DE CONSTANTINE

## Lancement des essais techniques en prévision de la reprise des activités

Les essais techniques du tramway de Constantine, à l'arrêt depuis trois mois dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19, ont été lancés dimanche en prévision de la reprise des activités, a-t-on appris auprès de la chargée de communication des services locaux de la Société d'exploitation des tramways (SETRAM)

Ces essais techniques qui devront se poursuivre lundi s'inscrivent dans le cadre des démarches visant à s'assurer de la fiabilité de la totalité du tronçon de ce moyen urbain de transport avant l'annonce de la reprise officielle des activités, a précisé à l'APS, Mme Ibtissem Ghimouz.

Aussi, dans le cadre d'un plan "spécial" établi par les services de cette société, en prévision de la reprise des activités, plus de 2.000 affiches de sensibilisation et d'information sur les mesures de prévention contre le nouveau virus Covid 19, ont été installées à l'intérieur du tramway de Constantine et à travers ses stations, ont relevé les mêmes services détaillant que ces affiches sensibilisent les citoyens et oeuvrent à contribuer à freiner la contamination.

Les mesures de pré-

vention contre cette pandémie portent également sur le traçage du sol à travers toutes les stations et à l'intérieur des cabines du tramway pour respecter la distanciation physique a-t-on encore noté relevant que le nombre de passagers par rame sera réduit et passera de 420 à 90 personnes. Il est prévu également, selon la même source, le lancement d'une vaste campagne de désinfection et d'hygiène de l'ensemble des rames, des kiosques de vente de tickets et des stations de ce moyen de transport urbain. Les services SETRAM ont également affirmé qu'une fois les activités du tramway reprises, des opérations quotidiennes de désinfection des rames à leur arrivée à chaque station ainsi qu'une désinfection totale en fin d'exploitation, dans le cadre de la lutte contre la propaga-



tion du même virus seront effectuées.

Des équipes d'agents de communication seront mobilisés tout au long du circuit du tramway et à l'intérieur des rames, afin d'assurer l'orientation des usagers et la gestion du trafic, a-t-on encore indiqué soulignant que des messages sonores autour des méthodes préventives notamment le port de masque, obligatoire pour

tout usager du tramway et l'utilisation du gel hydroalcoolique accompagneront la reprise des activités.

Pour rappel, le tracé de ce moyen de transport en commun, s'étend de la station Benabdellmalek-Ramdane, au centre-ville de Constantine à la station terminale Kadri Brahim de la circonscription administrative Ali Mendjeli sur une distance de 15 km.

## ANNABA

## Lancement de la campagne moisson-battage avec une production prévisionnelle de 500.000 quintaux

La campagne moisson-battage de la saison agricole 2019/2020 a été lancée samedi à Annaba avec une production prévisionnelle excédant les 500.000 quintaux, selon le directeur des services agricoles, Seghir Boukhatem.

Lancée à la ferme pilote Djamil Boubakr de la localité El Harouchi dans la commune Ain Berda en présence du wali Djameleddine Berimi, la campagne mobilise plus de 39 moissonneuses-batteuses en plus des moyens de transport et l'adoption de mesures de prévention des feux de champs, a-t-on indiqué à l'occasion.

Cette production prévisionnelle confirme la tendance évolutive de la production céréalière en dépit

de la régression légère de la surface exploitée qui a atteint un peu plus de 16.000 hectares, a relevé le directeur des services agricoles qui a rappelé que la récolte de la saison précédente avait atteint 480.000 quintaux.

L'accompagnement technique, le soutien public au travers du crédit R'fig et le recours à une mécanisation plus accrue ont permis aux céréaliculteurs de mieux maîtriser l'itinéraire technique et d'améliorer leur production, a-t-on indiqué.

La wilaya d'Annaba où la céréaliculture est concentrée dans les communes de Berrahal, El Hadjar, Ain Berda et d'El Eulma dispose en outre de capacités de stockage de plus de 800.000 quintaux, est-il noté.

## ORAN

## 15 millions DA consacrés à l'aménagement de la Grande plage

Une enveloppe financière de 15 millions DA a été allouée pour l'aménagement de la "Grande plage" dans la commune côtière de Bousfer (Oran), dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2020, a-t-on appris samedi auprès des services communaux.

Ces derniers s'attèlent à achever les travaux d'aménagement de la "Grande plage" qui étaient à l'arrêt à cause des mesures de prévention de la propagation de la pandémie du coronavirus, a-t-on fait savoir. Les travaux ont consisté à l'aménagement du parking des véhicules avec un taux d'avancement de 70%. Plus de 5 millions DA ont été consacrés à cette opération. L'aménagement des pistes menant à la plage dotée d'une enveloppe de 10 millions DA est à un taux de réalisation de 60%, a-t-on fait savoir. Pour rappel, la Grande plage, qui draine un grand nombre d'estivants durant la saison estivale, est caractérisée par des accès accidentés et difficiles, a-t-on indiqué, soulignant que les travaux seront livrés à la fin juin selon les estimations. La commune de Bousfer relevant de la daïra d'Ain Turk compte quatre plages: à savoir "Bousfer plage", "Bomo plage", "En-nedjma" (L'ét oile) et "Grande plage".

## GHARDAÏA

## Action de sensibilisation et de prévention contre le Boufaroua

Une action de sensibilisation préventive des phœniculteurs et propriétaires de palmiers aux enjeux liés à la production de datte de qualité et la lutte contre la maladie du Boufaroua a été lancée dimanche par la station régionale de la protection des végétaux (SRPV) de Gharđaia. Cette action a pour objectif d'inciter les producteurs de dattes des wilayas de Gharđaia, Laghouat, Tamansrasset et Ouargla, affiliés à la SRPV de Gharđaia à prendre des mesures préventives de lutte contre la pullulation du parasite de Boufaroua dans les palmeries, notamment en cette période marquée par des températures (30 à 35), condition favorable à son développement, selon les responsables de la station. Pour

cela, les responsables de la station régionale recommandent aux producteurs de dattes dans les wilayas précitées de procéder au nettoyage et au désherbage des alentours des palmiers, de pratiquer une bonne irrigation des palmiers dattiers, d'achever l'opération de pose et de ciselage des régimes de dattes et de procéder à l'application des mesures phytosanitaires de lutte en cas d'apparition de ce ver parasite.

Diverses actions seront réalisées dans le cadre du programme de lutte préventive contre le parasite ravageur des dattes (Boufaroua et Myelois), parmi lesquelles le renforcement des capacités des acteurs concernés dans la détection, la surveillance et le contrôle. Les maladies

du Boufaroua et du Myelois sont véhiculées par des vers qui tissent autour d'un régime de dattes une toile semblable à celle de l'araignée, rongent le fruit et étouffent le palmier, entraînant une baisse sensible de sa productivité et de la qualité du produit de l'arbre, selon les ingénieurs agronomes spécialistes de Gharđaia. Les animateurs de cette opération préventive ont entamé des sorties sur le terrain dans les wilayas productrices de dattes et ont organisé des rencontres de vulgarisation de proximité ainsi que la distribution de dépliants portant sur les informations sur les précautions à prendre pour circonscrire le parasite en cas d'apparition et procéder au traitement phytosanitaire.

## BISKRA/COVID-19

## Respect partiel des mesures préventives à la réouverture des marchés à bestiaux

La reprise des activités des marchés à bestiaux à Biskra après leur fermeture suite à la pandémie du Covid-19 a été marquée par un respect "partiel" par les citoyens et éleveurs des mesures préventives et une quasi-absence des marchands hors wilaya, a-t-on constaté samedi.

Les éleveurs approchés au marché à bestiaux de Foughala, qui a repris samedi ses activités, ont exprimé leur satisfaction quant à la décision de levée de gel sur certaines activités de ces marchés. M. Boulouar, éleveur de Biskra, a souligné, dans ce contexte, que l'absence de marchands en dehors de la wilaya et les appréhensions au manque de visibilité sur l'évolution du marché en raison de la situation sanitaire ont pesé sur les ventes qui ont atteint à peine 10 % par rapport à leur niveau avant l'épidémie du corona-

virus. Un autre éleveur de la commune de Lioua a indiqué être venu pour s'enquérir du marché et vendre quelques bêtes pour couvrir les charges de son activité. Il a également relevé que beaucoup d'éleveurs ne portent pas de bavettes car ils sont venus de localités reculées qu'ils considèrent bien à l'écart de l'épidémie.

Pour sa part, M.H'mida, gardien du parking de voitures du marché, a relevé que même si certains respectent les règles de prévention beaucoup ne le font pas mettant, selon lui, en péril la poursuite des activités commerciales qui constituent le gagne-pain de plusieurs chefs de familles. La wilaya de Biskra compte plusieurs marchés à bestiaux qui se tiennent à Foughala, Ouled Djellal, Lioua et Sidi Okba. Ils servent également à la vente de fourrages, de produits agricoles et de matériel agricole.

## OUARGLA

## Electrification des exploitations agricoles dans la commune d'Ain El-Beida

Le réseau d'électrification des exploitations agricoles, localisées dans le périmètre d'Ain Zekkar, commune d'Ain-El-Beida, périphérie d'Ouargla, a été mis en service samedi par les autorités locales.

L'opération d'électrification s'inscrit au titre des efforts visant le développement de l'agriculture dans la région, l'extension des superficies agricoles et la propulsion de l'agronomie saharienne, a souligné le wali d'Ouargla, Aboubakr Seddik Boucetta, lors de l'inauguration de l'opération en présence du directeur régional de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz.

Lancée en novembre 2019 pour un montant d'investissement de plus de 21 millions DA, cette opération d'électrification a donné lieu à la réalisation d'un réseau long de 4,5 km, a expliqué le directeur des services agricoles (DSA), Salim Benzaoui.

Créé en 2012 sur une surface globale de 7.500 ha, exploités par 102 agriculteurs, ce périmètre n'a enregistré depuis, que l'exploitation de 500 ha en raison des contraintes liées notamment à l'absence d'électricité et des pistes d'accès agricoles, a expliqué M. Benzaoui.

Equipées actuellement de onze (11) pivots d'irrigation, les exploitations sont dédiées à plusieurs segments culturaux,



dont ceux stratégiques (céréaliculture), la phœniciculture, la serriculture et les maraichages. La wilaya d'Ouargla dispose de 114 périmètres agricoles, d'une surface globale de 15.000 ha, exploités par plus de 700 agriculteurs, à la faveur des opérations d'accompagnement assurées à échelle de 70% par l'Etat.

Elles consistent en l'électrification agricole, l'ouverture des pistes d'accès, l'électrification des forages agricoles, en sus du soutien des agriculteurs par l'acquisition des équipements d'irrigation sous-pivots, a-t-on fait savoir.

## PÊCHE

## Lancement d'une vaste opération de maintenance des bateaux à des tarifs concurrentiels (Ecorep-Piriou)

Une vaste opération de maintenance et de réparation navales au profit des pêcheurs algériens à des tarifs concurrentiels a été récemment lancée afin de booster l'activité de la pêche en Algérie, a indiqué samedi le DG de l'entreprise publique mixte de construction et de réparation navale Ecorep-Piriou, Hamid Benderradji "Après discussion avec les responsables de la Chambre nationale de la pêche tout en tenant compte du programme du ministère de tutelle pour le développement du secteur, Ecorep-Piriou a mis tous les moyens matériels et humains pour relancer les opérations de maintenance et de réparation navales et ce depuis le début du mois de mai", a précisé à l'APS M.

Benderradji. "Les pêcheurs algériens bénéficient de nombreuses facilitations dans le cadre de ces opérations à l'instar du paiement par tranches lié aux grandes réparations au niveau de leurs navires", a souligné le responsable, ajoutant que ces pêcheurs peuvent même avoir recours à leurs propres marins-pêcheurs pour effectuer de petits travaux au niveau des chantiers de l'entreprise situés à Bou haroun (Tipaza).

"L'entreprise Ecorep-Piriou assure aux pêcheurs des prix concurrentiels qui sont à leur portée, leur évitant ainsi de se déplacer vers d'autres wilayas du pays pour effectuer ces travaux de maintenance et de réparation", a-t-il tenu à ajouter.

Il a relevé que la période de repos biologique débutant le 1er juin et allant jusqu'au 31 août constitue la période "propice" pour la maintenance et la réparation des navires, ajoutant que son entreprise s'est adaptée à cette période pour offrir le maximum de services aux pêcheurs.

Dans le même cadre, M.Benderradji a relevé que l'entreprise Ecorep-Piriou effectue, également les opérations de maintenance et de réparation sur les bateaux de plaisance, invitant les propriétaires de ces bateaux à se rapprocher de l'entreprise pour bénéficier de ces opérations à des tarifs concurrentiels.

Pour réaliser ces opérations au profit des pêcheurs, l'entreprise a déposé une demande de crédit au niveau de la BNA conformément aux règles et les procédures en cours mais qui n'a pas eu de réponse à ce jour, a déploré le responsable.

## ADMINISTRATION FISCALE

## Les nouveaux statuts de la Direction générale des impôts fins prêts

La Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif a annoncé, samedi à Alger, le parachèvement de l'élaboration des nouveaux statuts de la Direction et des textes de classification des professions qui prévoient des encouragements financiers aux agents.

Lors d'une présentation devant les membres de la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, la directrice a précisé que ces nouveaux textes seront prochainement soumis au ministère des Finances avant de les présenter aux autorités concernées qui devront les examiner et trancher sur leur teneur.

Dans ce cadre, Mme Abdellatif a insisté sur l'impératif de discerner les agents des impôts des autres travailleurs de la Fonction publique, de par leur rôle dans le recouvrement des recettes fiscales qui constituent l'une des ressources de financement budgétaire.

Lors de cette séance présidée par Tarek Tridi, président de la commission, les députés membres ont appelé à améliorer le système de rémunération des travailleurs des impôts et à prendre des mesures pour encourager les agents de recouvrement et garantir leur intégrité.

Les membres, qui déplorent le manque

de moyens matériels mis à la disposition des agents qui doivent assumer la lourde responsabilité d'augmenter les recettes fiscales, sont étonnés des nombreux postes vacants dans ce secteur, selon le rapport de la Cour des comptes, alors que l'administration fiscale souffre d'un manque en ressources humaines.

Répondant à ces préoccupations, le responsable a précisé que le gel du recrutement il y a trois ans a touché l'administration fiscale, de même que la révision des programmes d'équipement sectoriel dans le contexte des difficultés financières du pays a entraîné le gel de nombreux projets.

Sur un total de 65 centres fiscaux programmés, 36 ont été réceptionnés et 17 autres sont en cours de réalisation, selon les chiffres avancés par la directrice.

Sur un total de 250 centres de proximité des impôts programmés, 115 ont été réceptionnés et 41 autres sont en cours de réalisation, a-t-elle indiqué.

Pour qui est des arriérés fiscaux, Mme Abdellatif a révélé que l'élaboration des listes nominatives des contribuables concernés a été achevée après enquête, recensement et classement pour entamer la régularisation de leur situation au cas par cas.

La première étape devait être lancée si ce n'est la pandémie du coronavirus, a fait savoir la directrice, faisant observer que le

## SANTÉ ANIMALE

## M. Omari reçoit les membres de l'AAVP

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari a reçu samedi à Alger, les membres du bureau national de l'Association algérienne des vétérinaires privés (AAVP), avec lesquels il a évoqué les dossiers liés à la santé animale et à l'organisation de cette corporation, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du secteur, les membres de l'AAVP ont présenté un aperçu sur les principales activités de leur association et son programme d'action tracé au niveau national, ainsi que les questions inhérentes à la profession dont la formation.

Les représentants de l'AAVP ont exprimé leur disposition à contribuer au développement et à la modernisation du secteur notamment en matière de mesure de la richesse animale.

A cet effet, le ministre a salué les efforts consentis par les praticiens vétérinaires, aussi bien dans le secteur public que privé, pour faire face à la pandémie



COVID-19, en veillant, en dépit des conditions difficiles, à préserver la santé animale, ainsi que la santé du consommateur. M.

Omari a appelé les membres de cette association, créé et nouvellement, à contribuer aux côtés des services vétérinaires du

secteur public au contrôle des cheptels et à la sensibilisation notamment à l'approche de l'Aïd el Adha, ainsi qu'à veiller à l'application des mesures de prévention contre COVID-19 au niveau des marchés du bétail et à travers les points de vente de moutons.

Il a assuré, dans ce sens, que les portes du ministère restent ouvertes aux membres de l'association en vue de leur permettre de soumettre leurs propositions sur toutes les questions liées à l'amélioration de la santé animale, en se basant sur la recherche et la formation, les appelant à adhérer en force à l'Ordre national des vétérinaires algériens qui constitue un véritable acquis pour la profession.

## PATRONAT

## Le FCE décide de changer sa dénomination lors de sa prochaine assemblée générale

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a annoncé samedi, dans un communiqué, le changement de sa dénomination à l'occasion d'une prochaine assemblée générale, tout en affirmant son engagement exclusif en direction des préoccupations économiques.

L'Organisation patronale "informe l'opinion publique en général et les acteurs économiques en particulier, de sa décision de changer de dénomination à l'occasion d'une prochaine assemblée générale devant se tenir dans les plus brefs délais et dès que les conditions sanitaires le permettront", précise la même source.

"Conscient de la mission qui est la sienne et dont il n'aurait jamais dû se

départir, fort de la sincérité de l'engagement des chefs d'entreprise qui l'animent, convaincu que la construction de l'Algérie nouvelle à laquelle aspirent les Algériennes et les Algériens suppose des instruments d'intermédiation et de régulation fiables, viables et crédibles, le Forum acte définitivement son engagement exclusif en direction des questions et des préoccupations économiques en les dissociant de la chose politique", lit-on dans le communiqué.

"Il, a dans ce sens, indiqué qu'il n'interdisait à tous ses membres l'exercice, sous quelle que forme que ce soit, de toute activité politique sous sa couverture". En revanche, l'organi-

sation s'engage à participer pleinement à l'essor économique du pays, en se refusant d'accomplir une quelconque autre mission qui n'est pas la sienne. Tout en rendant hommage à la résilience dont fait preuve le peuple algérien face à la conjoncture difficile et complexe qu'il vit à l'instar de l'humanité toute entière, le FCE a réaffirmé son attachement à la préservation et à la consolidation de l'Etat-national.

Le Forum s'est, par ailleurs démarqué des pratiques et réflexes qui ont "altéré son image de marque et obéré sa crédibilité", souligne le communiqué, réitérant "la dimension citoyenne et la responsabilité sociale de ses entreprises affiliées".

recouvrement ne peut se faire dans certains cas (décès, fermeture d'entreprises qui remonte à des années et autres).

Concernant les recettes de l'année 2017, les chiffres avancés par la directrice font ressortir un montant global des recettes fiscales de 5.432,9 milliards de dinars, soit une hausse de 14,2 % par rapport à l'année 2016, dont 3.305,9 milliards de fiscalité ordinaire, englobant les recettes du recouvrement fiscal effectué par la Direction générale des impôts (DGI), les recettes douanières et les revenus du domaine de l'Etat.

Selon Mme Abdellatif, les quotients fiscaux ont atteint 2.892,1 milliards de dinars, soit une hausse de 9,7% par rapport à 2016.

Ces quotients sont composés essentiellement des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à hauteur de 35 %, l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les salariés (24%), l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) (15 %), la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) (7%) et l'IRG pour les non-salariés (3%), la taxe sur les produits pétroliers (3%), la taxe intérieure de consommation (TIC) (2%), les droits de timbre (2%) entre autres impôts d'un taux égale ou moindre à 1%.

Quant aux mesures coercitives prises par l'administration fiscale en 2017, 55 milliards de dinars ont été générés du recouvrement forcé, principalement des opéra-

tions de fermeture provisoire (1.823 opérations).

Lors de cette séance, les membres de la commission ont souligné l'importance d'accélérer le processus de numérisation de l'administration fiscale, estimant que cette démarche sera susceptible de conférer davantage de transparence à l'activité de cette structure et contribuer à l'amélioration de sa performance.

Quant aux recettes du recouvrement fiscal, certains membres ont proposé une révision globale du système fiscal, à travers la simplification et l'unification des impôts, en vue de drainer les opérateurs actifs dans l'économie parallèle et d'alléger son impact sur les entreprises productives, en sus du rapprochement des centres de paiement et l'amélioration des mécanismes de règlement à l'amiable, en tenant compte de certaines sommes recouvrées en dépit de décisions judiciaires.

L'accent a également été mis sur l'importance de concentrer les efforts sur le volet environnement, en imposant des taxes et impôts sur les activités polluantes avec l'élargissement systématique de l'assiette fiscale, au lieu de se baser exagérément sur les salaires dans la fiscalité ordinaire, une pratique qui a altéré, selon eux, le principe de justice fiscale.



## AVANT-PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2017

# La hausse de la dette publique due au financement non conventionnel

Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf a affirmé, jeudi, que l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, avait enregistré une augmentation du déficit du Trésor (solde d'exécution de la loi de finances), ajoutant que la hausse de la dette publique était due au recours au financement non conventionnel.

Intervenant devant les membres de la Commission des finances et du budget dans le cadre du débat du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, M. Benmarouf a indiqué qu'une grande partie de ce déficit avait été couverte par les opérations liées à la dette publique (1.566.298 milliards de dinars) et les fonds générés de l'excédent de la fiscalité pétrolière pour un montant de 740 milliards de dinars par la voie du Fonds de régulation des recettes (FRR).

Il a expliqué la hausse de la dette publique (près de 28 % du PIB), soit une moyenne de 43,47% par le recours au financement dit non conventionnel, soulignant que le montant de la dette est passé de 3.608.751 milliards de dinars en 2016 à 5.177.538 milliards de dinars en 2017, dont 122,544 de dette extérieure. La hausse des recettes budgétaires, passées de 5.026.131 milliards de dinars en 2016 à 6.072.324 milliards de dinars en 2017 a été moti-



vé par la hausse de la fiscalité (+26,41%) et les bénéfices réalisés par la Banque d'Algérie, au moment où les recettes des impôts ont connu une hausse minime (+6,81%), souligne le même responsable, notant que la faible croissance des recettes fiscales s'explique par l'incapacité de recouvrer une partie des droits pour les impôts et les taxes, estimés à 3.895.79 milliards de dinars.

D'autre part, les exonérations fiscales ont été estimées durant la même année à 957.493 milliards de dinars, sans s'assurer, néanmoins, de leur impact positif sur l'activité

économique, a-t-il observé.

Les dépenses budgétaires se sont élevées à 6,48% en 2017 par rapport à 2016 (+3,93% de dépenses de gestion et +11,74 de dépenses d'équipement).

Les investigations de la Cour des Comptes ont permis de remarquer l'existence d'autres insuffisances budgétaires et "anomalies", notamment en ce qui concerne l'enregistrement des opérations d'équipement public, la maturité des projets, le suivi des programmes des projets et des délais de leur mise en œuvre et l'assainissement de la

nomenclature de l'opération d'équipement. La Cour des Comptes a relevé que le rapport de présentation de l'avant-projet de la loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017 comportait les principaux éléments d'information et d'évaluation sur la mise en œuvre des opérations budgétaires et du Trésor pour l'année concernée par le contrôle.

Dans son rapport sur les résultats de la mise en œuvre de la loi de Finances 2017, la Cour des Comptes a relevé l'existence de 5 erreurs concernant l'enregistrement de "montants incorrects de crédits" (révisés, consommés et écarts) consacrés aux ministères des Ressources en eau et de l'Environnement et des Energies renouvelables.

M. Abdelkader Benmarouf a rappelé, dans ce sens, que la Cour des Comptes a reçu une lettre indicative de la part du ministre des Finances, sous le numéro 430 le 3 mars 2020, faisant état de la rectification de ces erreurs.

## IRRIGATION AGRICOLE Signature d'un arrêté portant création d'un comité interministériel pour le développement de l'agriculture saharienne

Un arrêté interministériel a été signé mardi à Alger portant création d'un comité interministériel permanent, composé de cadres des secteurs de l'agriculture et des ressources en eau, qui veillera au suivi et à l'accompagnement des opérations de mobilisation des ressources en eau en vue de développer l'agriculture et les cultures sahariennes sur lesquelles mise le Gouvernement dans son plan d'action pour assurer la sécurité alimentaire et limiter les importations. Ledit arrêté a été signé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari et le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, lors d'une rencontre de concertation organisée par les deux ministères, en collaboration avec le ministre délégué chargé de l'agriculture saharienne et des montagnes, et ce dans le cadre des efforts visant l'extension des surfaces irriguées dans les wilayas du sud.

Parmi les missions confiées à de ce comité, la mise en œuvre des décisions prises, notamment en ce qui concerne la délimitation des nouveaux périmètres agricoles, l'évaluation des ressources en eaux souterraines et la mise en place d'un système permettant leur exploitation. Le comité veillera également à la mise en œuvre du programme de raccordement des infrastructures hydrauliques de base au réseau électrique et la définition des difficultés entravant l'application de ce programme avec la proposition de solutions pratiques pour accélérer la réalisation des projets tracés ainsi que la mise en place d'un système informatique sur l'agriculture saharienne entre les deux secteurs.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari a indiqué que cette réunion de coordination avait pour objectifs l'évaluation et l'examen des potentialités disponibles dans les régions du Sud et des Hauts Plateaux en matière de foncier agricole et de ressources en eaux indispensables pour la réalisation des grands projets d'investissement. Vu les nombreux acquis et réalisations et les différents enjeux qui se posent au secteur de l'Agriculture et du Développement rural, sur les plans économique et climatique, les deux secteurs œuvrent à l'extension de la surface des terres irriguées et l'appui des investissements notamment dans les filières et branches stratégiques et l'agro-industrie.

Le secteur de l'agriculture aspire, dans le cadre du plan du Gouvernement, à la modernisation d'une agriculture basée sur la promotion de l'investissement privé et l'intégration de l'agro-industrie et de l'économie du savoir, tout en assurant la sécurité alimentaire et en limitant les importations au maximum, outre la promotion des exportations des produits agroalimentaires afin de contribuer à la diversification de l'économie nationale.

De son côté, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki a salué les efforts consentis par les cadres et tous les agriculteurs en vue de développer l'agriculture et assurer la sécurité alimentaire du pays, ajoutant que cette rencontre de concertation visait essentiellement à développer le secteur de l'irrigation agricole dans son volet relatif à la mobilisation des ressources en eau via les puits profonds afin de soutenir la production agricole au niveau des wilayas du sud. Près de 70% des eaux mobilisées à l'échelle nationale, soit plus de 07 milliards m3, dont 4,7 milliards m3 proviennent des eaux souterraines, ce qui a permis l'irrigation de 1.400.000 hectares, a-t-il précisé.

Les surfaces agricoles des wilayas du sud dépassent actuellement les 400.000 hectares, irrigués essentiellement à partir des eaux souterraines, soit 30% de la surface globale irriguée actuellement à l'échelle nationale.

Il a ajouté que les efforts de mobilisation des ressources hydriques et la lutte contre les changements climatiques doivent être accompagnés d'un programme de vulgarisation des nouvelles techniques d'irrigation et d'une meilleure organisation de l'activité agricole pour assurer une meilleure maîtrise des infrastructures réalisées et des ressources en eau.

Il a affirmé dans ce contexte, la nécessité de remplacer les anciens procédés traditionnels utilisés dans l'agriculture par de nouvelles techniques modernes, soit la transition vers la technique (agriculture 2.0) dictée par l'époque actuelle et les moyens offerts. Il a rappelé le bon niveau enregistré dans les wilayas du sud en termes de contribution à la couverture des besoins nationaux en production agricole, et ce grâce à l'extension de la surface agricole irriguée qui a connu depuis l'année 2000, une hausse, estimée à 200.000 hectares, soit une moyenne de 10.000 hectares/an. Il a ajouté que ce bilan positif avait été réalisé grâce à l'appui important de l'Etat des opérations de forage des puits au titre du plan national de développement agricole, citant 18.000 opérations de forage et 70.000 puits. En dépit des résultats importants réalisés, des lacunes sont, toutefois, à déplorer vu leur impact négatif sur les ressources disponibles, dont la faible utilisation des systèmes économiques en eau et l'utilisation individuelle des puits (80%) et l'absence de la prise en charge de l'assainissement sanitaire en vue de préserver les terres agricoles. Pour sa part, le ministre délégué chargé de l'agriculture saharienne et des montagnes, Foued Chehat a salué la création de ce comité qui veille à mobiliser les ressources en eau en faveur de l'agriculture saharienne, ajoutant que ce jalon est de nature à créer un nouveau mode d'agriculture dans le sud, à l'instar de la culture de la canne à sucre et du tournesol.

## ALGÉRIE - ESPAGNE

# Gaz : à défaut d'un consensus sur les prix avec Naturgy d'ici à fin juillet, Sonatrach prête à l'arbitrage international (P-dg)

Le P-dg du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a indiqué vendredi à In-Amenas (Illizi), que son groupe était en négociation avec l'espagnol Naturgy sur les prix du gaz, affirmant que Sonatrach était prête à l'arbitrage international si aucun terrain d'entente ne sera trouvé d'ici fin juillet.

« Si aucun accord ne sera trouvé à l'issue des délais des négociations avec notre partenaire espagnol sur les prix du gaz, soit d'ici juillet, nous ne craignons pas le recours à l'arbitrage international », a affirmé M. Hakkar, en réponse à une question d'un journaliste sur le contentieux sur les prix du gaz entre Sonatrach et Naturgy.

M. Hakkar s'exprimait lors d'un point de presse qu'il a animé à l'issue d'une visite de travail au niveau de plusieurs infrastructures pétrolières et gazières à In-Amenas (Illizi).

Rappelant que « les relations avec les sociétés espagnoles en termes de commercialisation de gaz dépassent les 50 années », le responsable a expliqué que « les clauses contractuelles entre les deux parties permettent la révision périodique des prix en fonction de l'évolution du marché énergétique ».

D'autres clauses, a-t-il ajouté, « permettent aussi de trouver des solutions aux contentieux à travers les négociations entre les parties, ainsi que le recours à l'arbitrage international si aucun terrain d'entente n'est trouvé à la fin des délais

prévus pour les négociations ».

Assurant que l'arbitrage international n'était pas une « fatalité », M.

Hakkar a estimé qu'il s'agit plutôt « d'une des solutions consacrées dans les contrats, permettant de régler les contentieux ».

A cet effet, il a assuré qu'en cas de recours à l'arbitrage international, « nous avons notre mot à dire et nous avons nos cartes à faire valoir », soulignant que Sonatrach avait déjà eu gain de cause à travers ce genre de procédures par le passé et qu'elle « ne craignait pas cette démarche à laquelle elle ira en position de force ».

Rappelant que ce genre de contrats est signé sur des durées allant jusqu'à 30 ans, mais prévoit une certaine flexibilité permettant de réviser les quantités fournies, ainsi que les prix, le P-dg de Sonatrach a expliqué que « les clauses sont révisées systématiquement chaque 2 à 3 années, pour permettre aux deux parties de s'adapter aux nouvelles données du marché », ainsi qu'à chacune d'elle de « défendre ses intérêts économiques et ses acquis ».

### Deux partenaires qui tiennent à préserver leurs bonnes relations

Il a aussi rappelé que Naturgy est un partenaire de Sonatrach dans le Med-Gaz (Gazoduc reliant l'Algérie à l'Espagne) et que Sonatrach a pu racheter des parts de cette société espagnole dans le Med-Gaz, ce qui

montre, « une volonté des deux parties de préserver leurs bonnes relations ».

Révelant que les deux parties avaient déjà mené neuf (9) réunions de négociations, depuis la demande de Naturgy de revoir à la baisse les prix du gaz algérien, alors que délais de ces négociations prennent fin au mois de juillet, M. Hakkar estime que « ce n'est pas pour un différend conjoncturel qu'on ira vers la rupture de ces relations ».

Il a rappelé que l'Algérie, à travers Sonatrach, constitue un « partenaire fiable » de l'Espagne en matière de fourniture du gaz naturel, même si les relations entre entreprises passent par « des hauts et des bas », mais dans tous les cas « nous sommes des partenaires, nous envisageons de continuer ces relations, et je ne pense pas arriver à la rupture du contrat entre Sonatrach et Naturgy ».

A propos de la volonté de Naturgy de réviser à la baisse les prix, le responsable a indiqué que « la raison de la demande sont les difficultés de l'économie espagnole, la crise sanitaire, ai ainsi que le gaz américain qui gagne du terrain en Europe, ce qui a provoqué un excédent de l'offre, entraînant une baisse des prix ».

Il a, dans ce sens, fait remarquer que les prix du gaz étaient arrivés à moins d'un (1) dollars/M3, alors qu'ils étaient autour de 8 à 10 dollars/M3.

## JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG Le CRA lance une campagne de collecte de sang

Le Croissant-Rouge Algérien (CRA), a lancé dimanche une campagne nationale d'une journée, pour la collecte du sang, à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang.

Pour marquer cet événement, célébré depuis 2004, le 14 juin de chaque année, le CRA, a mis, dès la matinée des cabinets itinérants à la disposition des citoyens appelés à "contribuer pour la préservation des vies humaines notamment en cette conjoncture sanitaire" marquée par la propagation du Covid-19, a indiqué la présidente du CRA, Saida Benhabib. A Alger, deux points mobiles de collecte du sang sont installés, par le CRA, au niveau de la Grande poste et l'Esplanade du 1er Mai, a souligné Mme Benhabib, ajoutant que le plus important "n'est pas la quantité collectée" de cet élément vital, mais que les citoyens prennent conscience de "l'importance de ce geste" de solidarité avec les personnes malades. De son côté, l'Agence nationale du Sang (ANS) a lancé jeudi dernier, une campagne nationale de sensibilisation pour l'encouragement au don du sang "régulier et sécurisé", dans un contexte marqué par la pandémie mondiale du coronavirus ayant considérablement réduit "les réserves nationales" en sang.

L'objectif étant de "sensibiliser au besoin universel de sang sécurisé dans la prestation des soins de santé et au rôle crucial des donneurs volontaires dans l'avènement de la couverture sanitaire universelle", alors que le thème choisi vise à "mettre l'accent sur la contribution d'un donneur individuel à l'amélioration de la santé de la communauté, ainsi qu'à encourager davantage de personnes dans le monde à devenir des donneurs réguliers avait précisé l'ANS dans son communiqué.

A l'occasion, l'ANS déplore une "baisse des réserves nationales en sang" en raison de la "réticence" de la population à faire don de son sang, en sus de la fermeture des placettes publiques et des mosquées. Aussi, diverses manifestations à travers le territoire national sont initiées par ladite Agence pour promouvoir ce geste, et ce, en coordination avec, outre le CRA, les structures de transfusion sanguine, la Fédération algérienne des Donneurs de Sang, ainsi que du mouvement associatif, de diverses administrations et entreprises publiques et privées, des opérateurs de téléphonie mobile et l'ensemble des médias nationaux.

En 2019, pas moins de 7.642 poches de sang avaient été réunies à l'occasion de la célébration de cette journée al ors que plus de 757500 candidats s'étaient présentés, pour un don de sang dans les 235 structures de transfusion sanguine et un total de 643.586 poches de sang avait été collecté durant toute l'année.

## NUMÉROS VERTS DE LA POLICE 630.000 appels téléphoniques reçus ces 3 derniers mois

Plus de 630.000 appels téléphoniques ont été reçus par les services de police via les numéros verts (1548, 17 de secours et 104) durant la période allant du 01 mars au 31 mai, sollicitant l'intervention de ces services pour aide et orientation, a indiqué, samedi, un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

"Le commissaire divisionnaire de police, Amar Laaroum, chef de la cellule de communication et de la presse à la DGSN a affirmé que 632.305 appels téléphoniques émanant de citoyens ont été reçus via les numéros verts (1548, de secours 17 et 104), du 01 mars au 31 mai 2020, par les services de la police, à travers l'ensemble du territoire national, ce qui a permis à ces éléments d'intervenir pour venir en aide aux citoyens ou les orienter", ajoute le communiqué. "Ces appels reçus par le centre de commandement et des opérations de la Sûreté nationale, à travers 48 wilayas concernent les appels au secours et les demandes de renseignement et d'orientation pour un total de 242.873 communications, le signalement d'accidents de la circulation (26833), de v ol (22150) et de feux de forêts (1662), en sus de 62 582 appels pour demande d'aide et de secours, précise la même source.

"187.611 autres appels ont été effectués par des citoyens pour divers motifs, dont le signalement de cas de non-respect du confinement sanitaire ou des mesures préventives contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, ce qui dénote l'appui des citoyens aux efforts de la police dans la lutte contre la pandémie", ajoute le document.

## LÈVÉE PROGRESSIVE DU CONFINEMENT Les taxis individuels de la capitale reprennent du service dès aujourd'hui

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé la reprise, dès aujourd'hui, de l'activité des taxis individuels qui se limitera aux périmètres urbains et au territoire de la capitale, a indiqué samedi un communiqué de ces services.

En application de l'instruction du Premier ministre datée du 11 juin 2020 portant élaboration d'une feuille de route de sortie du confinement, qui est à la fois progressive et flexible, à travers une reprise des activités économiques, commerciales et de services en deux phases et en prévision de la reprise du plan d'ouverture progressive de certaines activités dans sa deuxième phase, le wali d'Alger porte à la connaissance de tous les chauffeurs de taxis et leurs clients que la reprise de l'activité se fera à partir de lundi 15 juin 2020, et sera limitée aux périmètres urbains et au territoire de la wilaya d'Alger.

Etant donné que cette activité est un vecteur d'infection non négligeable, ce mode de transport doit être soumis à un protocole de santé strict, à même de prévenir le risque d'une éventuelle transmis-



sion de la Covid-19, tant pour le client que pour le chauffeur de taxi, ce qui exige le respect des conditions sanitaires et de prévention, lit-on dans le communiqué.

Concernant les mesures préventives et sanitaires à appliquer, les chauffeurs de taxis doivent respecter les conditions suivantes : la mise

en place d'une vitre de protection "plexy-glacé" entre le conducteur et le client, le port obligatoire du masque de protection pour le conducteur et le client, la mise à disposition du client de la solution hydro-alcoolique, interdiction de transporter plus d'un passager, indique la même source. Le client doit

s'installer sur le siège arrière du véhicule, les sièges doivent être recouverts d'un film plastique qui doit être nettoyé après chaque course, selon le communiqué.

Le véhicule doit être entièrement nettoyé régulièrement pendant la journée avec une solution désinfectante. Les chauffeurs de taxi individuels devraient être soumis à des contrôles médicaux réguliers pour prévenir tout risque d'infection par le coronavirus.

Pour faciliter la reprise de cette activité de façon organisée, contrôlée et sécurisée, le wali d'Alger a insisté sur l'impératif du respect rigoureux de toutes les conditions sanitaires et préventives sus mentionnées, ajoutant que le non respect de ces règles entraînerait l'arrêt immédiat de cette activité et des sanctions seront appliquées conformément aux lois en vigueur.

## PLAGE DE BOUHAROUNE (TIPASA) Poursuite des recherches pour retrouver la dépouille du sauveur de deux personnes

Les agents de la protection civile de Tipasa ont poursuivi samedi leurs recherches pour la 2ème journée consécutive en vue de retrouver la dépouille du jeune Belkacem qui avait réussi à sauver deux personnes de la mort par noyade au niveau d'une plage rocheuse de Bouharoune, interdite à la baignade, avant de se noyer en tentant de sauver une 3ème personne, a-t-on appris auprès des services de ce corps constitué.

Pas moins de 46 plongeurs et 12 bénévoles ont été mis à contribution dans ces recherches, engagées depuis hier vendredi par la protection civile, mais aussi par les forces maritimes et les citoyens de Bouharoune, pour retrouver ce jeune "héros" âgé à peine de 19 ans. Belkacem, un jeune handicapé d'une main, mort par noyade après avoir réussi à sauver deux jeunes

gens d'une mort certaine, avait été emporté par la force des courants marins, en tentant de sauver une 3ème personne. Les recherches de la protection civile se sont soldées, hier vers 14H00, par le repêchage du corps du troisième baigneur que Belkacem n'a pas pu sauver, et avec qui il a été emporté par les courants marins.

Un accident qui a suscité un énorme élan de solidarité nationale, à l'égard de la famille de ce jeune "héros", dont les concitoyens ont été nombreux à converger vers la plage de Saidia, où plusieurs marins se sont portés volontaires pour contribuer aux recherches, avec leurs propres embarcations, a-t-on ajouté de même source. Des plongeurs professionnels d'Alger ont été sollicités afin d'élargir le périmètre des recherches au niveau de ladite plage, où les conditions climatiques "diffi-

ciles", ayant prévalu durant la journée d'hier, ont néanmoins compliqué la tâche des éléments de la Protection civile, notamment les fortes rafales de vent et les courants marins, est-il précisé de même source.

"La protection civile de Tipasa est intervenue immédiatement après avoir reçu l'appel au secours", a-t-on assuré auprès des mêmes services, qui ont rappelé, en outre, que "l'accès aux plages est interdit en vertu d'une décision du wali, émise dans le cadre des mesures de prévention de la pandémie du Covid-19". Les mêmes services ont recommandé, à l'occasion, l'impératif respect des mesures de confinement sanitaire, dont l'interdiction de l'accès aux plages autorisées à la baignade, au même titre que les plages rocheuses interdites à la baignade à cause leur dangerosité.

## TRANSPORT - EPIDÉMIE Le tramway de Sétif participe à la sensibilisation sur l'importance du port des masques de protection

Le tramway de Sétif a participé samedi à une campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur l'importance du port du masque de protection considéré comme mesure indispensable dans la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus.

Mettant en vue une bavette de protection, le tramway de Sétif a effectué samedi des essais techniques dans le cadre des opérations de routines programmées par la Société d'exploitation des tramways (SETRAM) pour préserver et entretenir l'infrastructure de base de ce moyen de transport, a-t-on constaté. Cette initiative mettant en avant l'importance du port de la bavette de protection pour endiguer la propagation du Covid-19 a été

appréciée par les citoyens rencontrés par l'APS.

"L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de sensibilisation et d'accompagnement des efforts nationaux de lutte contre la propagation du Covid-19 initié par la SETRAM de Sétif, considérée comme une entreprise citoyenne", ont indiqué les responsables de la société.

Le but principal de l'opération est de sensibiliser les citoyens, toute catégorie confondue, sur l'importance du respect des mesures préventives mises en place pour prévenir la propagation du coronavirus et ce, à travers le port du masque de protection notamment.

Cette action de sensibilisation vient s'ajouter à une série de mesures mises à

exécution par la SETRAM comme la pose d'autocollants d'information et de sensibilisation à ce sujet, sur les vitres des rames et dans les stations et les guichets de vente des tickets, a-t-on indiqué de même source.

Les responsables de la SETRAM ont procédé à l'installation de bandes de marquage au sol à l'intérieur des rames, dans les stations et les points de vente, incitant les usagers à respecter la distanciation physique conformément aux conditions de la distanciation sociale, a-t-on rappelé, précisant que les places assises et debout à l'intérieur des rames ont été aménagées de manière à assurer le principe de distanciation entre les personnes.

La SETRAM de Sétif avait participé dès l'apparition de

l'épidémie à une opération de sensibilisation sur l'importance du respect des mesures préventives et avait également procédé à une action de solidarité ciblant 80 familles démunies, a-t-on rappelé.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la culture de solidarité et de l'unité humaine, notamment en cette conjoncture exceptionnelle marquée par l'apparition du Covid-19, a-t-on indiqué.

Le tramway de Sétif avait été mis en exploitation en mai 2018 permettant le renforcement du réseau de transport urbain et l'organisation du trafic à travers la réduction des goulots d'étranglement pour un meilleur cadre de vie.



## TUNISIE - MIGRATIONS - NAUFRAGE

# 61 morts dans le naufrage d'une embarcation de migrants

Soixante et un (61) migrants clandestins au total ont péri dans le naufrage de leur embarcation survenu dans la nuit du 4 au 5 juin au large de Sfax (270 km au sud de Tunis), selon un nouveau bilan de la protection civile tunisienne.

D'après le directeur de la protection civile, le commandant Morad Mechri, les corps de trois hommes et un bébé ont été retrouvés à la plage Allawza dans la région de Jebiniana relevant du gouvernorat de Sfax. Un précédent bilan faisait état de 55 morts.

Les recherches menées par l'armée, les garde-côtes et la Protection civile se poursuivent au large de cette ville, a précisé la même source.

Ces migrants, dont la plupart sont originaires



d'Afrique subsaharienne, se trouvaient à bord d'une embarcation clandestine partie de Sfax en direc-

tion de l'Italie. Le capitaine de l'embarcation, un Tunisien de 48 ans, originaire de Sfax, fait partie des victimes, selon une source judiciaire tunisienne.

Une enquête a été ouverte pour identifier les organisateurs de cette traversée clandestine.

D'après le Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU (HCR), les départs clandestins des c ôtes tunisiennes ont augmenté de 156%, entre janvier et fin avril, comparé à la même période de l'an dernier.

## VIETNAM

# Forte hausse du nombre de consommateurs de drogues

Le Vietnam a enregistré 10.000 nouveaux consommateurs de drogues l'année dernière avec une augmentation du nombre de toxicomanes jeunes qui se concentrent dans la région du sud, a révélé un rapport du ministère vietnamien du Travail, des Invalides et des Affaires sociales. Le rapport a pointé le nombre croissant de jeunes consommant de la drogue, ajoutant que de nombreux centres de réadaptation dans le

pays sont surpeuplés. Le Vietnam compte 111 centres agréés comptant environ 35.000 personnes à fin avril dernier, a précisé le ministère.

En novembre dernier, le pays comptait 235.314 toxicomanes, soit 10.215 de plus qu'un an plus tôt.

"Le nombre et la gravité des délits tels que les vols, les troubles à l'ordre public et les meurtres commis par des consommateurs de drogues ont également augmenté", précise le rap-

port. Selon le ministère vietnamien de la Sécurité publique, la quantité de drogue saisie l'année dernière a été la plus élevée jamais enregistrée, avec près de neuf tonnes. Le Vietnam est une plaque tournante du trafic de drogue en provenance du Triangle d'or, une intersection du Laos, de la Thaïlande et du Myanmar, la deuxième plus grande zone de production de drogue au monde après le Croissant d'or en Asie du Sud.

## CHINE - EXPLOSION

# 18 morts dans l'explosion d'un camion-citerne transportant du gaz

Le bilan de l'explosion d'un camion-citerne survenue samedi dans l'est de la Chine s'est élevé à 18 morts, ont déclaré dimanche les autorités locales.

L'accident s'est produit samedi vers 16h46, lorsqu'un camion-citerne chargé de gaz liquéfié a explosé près du village de Liangshan, à Wenling, ville de la province du Zhejiang, sur une section de l'auto-route Shenyang-Haikou, ont déclaré les autorités.

Une seconde explosion s'est produite lorsque le véhicule est tombé dans un atelier près de l'autoroute.

Les déflagrations ont provoqué l'effondrement de plusieurs habitations et ateliers.

La télévision d'Etat CCTV avait fait état dans un premier temps d'un bilan de dix morts et de 117 blessés, mais ce bilan avait été revu à la hausse par l'agence de presse officielle Chine Nouvelle qui évoque au moins 14 morts et 168

blessés. Les ministères de la Sécurité publique et de la Gestion des urgences ont envoyé des groupes de travail au Zhejiang.

Selon le bilan établi à 4h10, un total de 166 personnes blessées ont été hospitalisées, a indiqué le département de l'information de la ville de Wenling.

De nombreuses routes ont été fermées, selon la police. Les accidents de la route sont fréquents en Chine. Selon les derniers chiffres disponibles com-

muniés par les autorités, 58.000 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation en 2015.

Les violations du code de la route sont responsables de près de 90% des accidents mortels ou ayant fait des blessés.

En 2019, au moins 36 personnes ont été tuées et 36 blessées dans l'est de la Chine lorsqu'un autocar bondé avec un pneu crevé est entré en collision avec un camion.

## VIRUS - ÉPIDÉMIE

# La Thaïlande lève le couvre-feu mais maintient la fermeture de ses frontières

Les autorités thaïlandaises ont décidé samedi de lever le couvre-feu nocturne dans la phase 4 de son opération déconfinement tout en maintenant la fermeture de ses frontières et l'interdiction des vols internationaux.

Taweesilp Visanuyothin, porte-parole du Centre pour l'administration de la situation du Covid-19 (CCSA), a déclaré que le couvre-feu sera levé le 15 juin pour permettre aux populations locales de voyager, car il n'y a eu aucun cas d'infection locale par le coronavirus depuis un certain temps déjà.

La plupart des cas détectés ces dernières semaines sont des cas importés parmi les thaïlandais rapatriés de différents pays.

Cependant, le décret d'urgence reste en vigueur et le gouvernement maintiendra des contrôles sur toutes les entrées - par terre, par eau et par air - parce que tous les nouveaux cas de Covid-19 sont parmi des personnes qui reviennent d'autres pays, a-t-il dit.

Le CCSA a également convenu d'autres aspects de la quatrième étape de l'assouplissement des restrictions sur les entreprises et autres activités, en vigueur à partir de lundi, a déclaré Taweesilp.

Les écoles internationales, les écoles de formation continue et les écoles informelles, ainsi que les petites écoles formelles ne comptant pas plus de 120 élèves chacune, rouvriront leurs portes. Cette

mesure intervient dans le cadre de la quatrième phase de déconfinement et après que le pays n'a plus enregistré de contaminations locales depuis plusieurs semaines.

Presque toutes les entreprises seraient autorisées à reprendre, à l'exception des pubs, des bars, des karaokés et des salons de bain-sauna-massage.

Lors d'une réunion consacrée à ce sujet, le premier ministre Prayut Chan-O-Cha s'est félicité de la bonne coopération des gens concernant les mesures de restriction durant les différentes étapes d'assouplissement, ce qui a permis le lancement de cette quatrième phase de déconfinement qui permettra la reprise d'une économie sinistrée.

## CHINE - MÉTÉO

# La Chine reconduit son alerte jaune aux orages

L'observatoire national de la Chine a reconduit dimanche une alerte jaune aux orages pour certaines régions du pays pour les prochaines 24 heures.

De dimanche matin à lundi matin, de fortes pluies et des orages sont attendus au Guangdong, au Guangxi, à Hainan, au Yunnan, au Jiangsu, à l'Anhui, au Hubei, au Heilongjiang et au Tibet, a indiqué le Centre météorologique national (CMN).

Certaines de ces régions enregistreront des précipitations horaires atteignant 70 mm et pourraient connaître des orages et des vents violents, a prévu le CMN, prévenant que certaines parties du Guangxi, du Guangdong et du Jiangsu connaîtraient des averses avec des précipitations atteignant 200 mm.

La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

Le centre a conseillé aux gouvernements locaux de rester attentifs aux éventuelles inondations, glissements de terrain et coulées de boue causés par de fortes pluies, et d'arrêter les opérations extérieures dans les zones dangereuses.

## Le typhon Nuri touche terre dans le sud de la Chine

Le deuxième typhon de l'année, Nuri a touché terre dimanche matin dans la province chinoise du Guangdong (sud), selon le Centre météorologique national (CMN).

Nuri a frappé l'île de Hailing dans la ville de Yangjiang vers 8h50, devenant ainsi le premier typhon à toucher terre en Chine cette année, a indiqué le CMN.

Le CMN a renouvelé l'alerte bleue au typhon et l'alerte jaune aux orages.

Il prévoit des vents violents dans certaines parties de la mer de Chine méridionale et du Guangdong, ainsi que des orages à Hainan et dans certaines parties du Guangdong et du Guangxi entre dimanche et lundi.

Les autorités météorologiques ont conseillé aux navires de rentrer au port et ont mis en garde contre les inondations et les catastrophes géologiques dans ces régions.

## MEXIQUE - ETATS-UNIS - MIGRANTS

# Le nombre de migrants morts en tentant de traverser le Rio Bravo à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis atteint 17

Dix-sept migrants mexicains et étrangers sont morts cette année entre janvier et mai alors qu'ils tentaient de traverser le Rio Bravo à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, a rapporté samedi l'Institut national de l'immigration (INM) du Mexique.

Quatre des corps retrouvés par les agents de l'INM étaient originaires du Mexique, deux du Guatemala et un du Honduras.

Les autorités n'ont pas été en mesure de confirmer le pays d'origine des dix autres défunts car leurs restes ne présentaient aucune caractéristique permettant leur identification, a déclaré l'INM.

L'agence a indiqué que les victimes étaient 16 hommes et une femme, tous adultes, qui dans neuf cas se sont noyés dans la section de la rivière bordant l'Etat mexicain de Coahuila tandis que les huit autres ont été repêchés dans celle bordant l'Etat de Tamaulipas. En 2019, les agents de l'INM avaient retrouvé les corps de 29 migrants adultes dans la rivière, dont seulement neuf ont été identifiés comme étant six Mexicains, un Hondurien, un Cubain et un Bélizien. Les experts ont déclaré que les décès de migrants dans le Rio Bravo ou dans le désert le long de la frontière commune ont augmenté au cours de la dernière décennie en raison d'un plus grand afflux de migrants et d'un niveau de surveillance plus élevé de la part des Etats-Unis.

## S A N T É - A L G É R I E

**109 nouveaux cas, 186 guérisons et 7 décès durant les dernières 24h**

Cent-neuf (109) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 186 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué dimanche Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 10.919, soit 24,9 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 767 alors que le nombre des patients guéris passe à 7.606, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Blida (2 cas) et El Oued, et un cas pour chacune des wilayas de Sétif, Tissemsilt et M'sila, a ajouté Dr. Fourar, notant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des décès.

En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 11 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus



durant les dernières 24 heures. Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié du protocole de traitement en vigueur (basé sur Hydroxy-chloroquine) s'élève à 22 282, dont 9373 cas confirmés selon les tests virologiques (PCR) et 12 909 cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner, a poursuivi Dr.Fourar, précisant que 42 patients sont actuellement en soins intensifs.

Le Docteur Djamel Fourar a appelé tous les citoyens à faire preuve de "vigilance et d'esprit des responsabilités" en respectant les mesures préventives, notamment le port obligatoire du masque, afin d'éviter toute contamination au Coronavirus.

## SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

**Le Président Tebboune préside une réunion du Comité scientifique**

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, samedi matin, une réunion du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, indique un communiqué de la Présidence de la République.

La réunion a été "consacrée à l'évaluation de la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 dans le pays, et l'examen de l'approche scientifique à adopter pour un déconfinement progressif suivant la situation dans chaque wilaya. L'examen d'une éventuelle réouverture de l'espace aérien et des frontières terrestres et maritimes a été reporté à début juillet". A cette occasion, les membres du Comité ont exprimé leur étonnement quant aux "déclarations de la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, dans les-

quelles elle a manipulé les données quotidiennes du comité scientifique concernant les cas de contamination en Algérie", précise le communiqué.

Le Comité scientifique a "démenti en bloc les conclusions de la Directrice régionale", qualifiant sa position de "dépassement de ses prérogatives, qui pourrait être mû par des considérations sélectives, rejetées dans le fond et en la forme".

A l'issue de la réunion, le Président de la République a installé les professeurs Kamel Senhadji à la tête de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Smail Mesbah au poste de vice-président de l'Agence et Elias Zerhouni, Conseiller spécial à l'Agence nationale de sécurité sanitaire "composée de personnalités scientifiques et d'experts hautement qua-

lifiés". "L'Agence fait office de conseiller scientifique du Président de la République en matière de sécurité sanitaire et de réforme du système sanitaire national.

Ses missions consistent principalement en la mise en place d'une stratégie nationale de sécurité sanitaire, de concert avec les structures concernées, et le contrôle de sa mise en oeuvre, outre la coordination des programmes nationaux de prévention et de lutte contre les risques sanitaires".

Le Président Tebboune a donné des instructions à l'effet de "promouvoir le secteur de la santé à la hauteur des attentes des citoyens à un système développé garantissant des soins de qualité conformes aux standards internationaux".

## AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE

**Pr. Senhadji : "elle favorisera la réforme du système sanitaire et sera souveraine dans ses décisions"**

Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr. Kamel Senhadji a affirmé, samedi à Alger, que la création de l'Agence favoriserait la réforme du système de santé, par l'établissement d'une relation directe entre la sûreté nationale et la santé publique, ajoutant que l'Agence sera "totale souverain" dans ses décisions. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de son installation à la tête de l'Agence, Pr. Senhadji a souligné que la création de cette Agence "intervient à une étape cruciale et devra constituer pour le système de santé national un outil important, voire inédit, eu égard aux réformes engagées par l'Algérie dans le domaine de la santé".

L'Agence "vise à établir une relation directe entre la sécurité et la stabilité nationale et la santé publique, une question extrêmement importante", a-t-il

ajouté. Pr. Kamel Senhadji a affirmé que le Président Tebboune "a conféré à l'Agence des prérogatives importantes, en ce qu'elle sera totalement souveraine dans ses décisions", soulignant que "les décisions de l'Agence seront concrétisées sur le terrain, dans le cadre de la réforme du système de santé".

Il a ajouté que l'Agence se voulait "un grand projet du fait qu'elle oeuvrera à réformer l'ensemble du système sanitaire, une démarche liée à la sécurité nationale. Pour cela, nous aurons à améliorer son image et la qualité des soins à même de répondre à la demande". Il a mis l'accent sur la nécessité de ne plus reproduire les erreurs du passé. "Nous ne devons pas reproduire les mêmes erreurs (...).

Nous utiliserons de nouvelles techniques basées sur l'intelligence artificielle avec des données importantes, étant le

seul moyen pour parvenir au niveau atteint par les autres pays (...), l'important étant d'y arriver". Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait procédé à l'installation du professeur Kamel Senhadji à la tête de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, chargée de la mise en place d'un "système de santé développé offrant des soins de qualité" outre une plus large prévention contre les différentes maladies.

La cérémonie d'installation s'est déroulée lors de la réunion du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, présidée par le Président Tebboune, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj, du ministre Conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la

République, Belaïd Mohand Oussaid, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, du ministre délégué chargé de l'industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmad, du porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr.

Djamel Fourar, et de responsables de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le Président de la République avait affirmé, hier vendredi, lors de son entrevue avec des médias nationaux, que l'Agence de sécurité sanitaire constituera "le cerveau à même de garantir un haut niveau de soins, de médecine qualitative, de protection maternelle et infantile et une prévention plus large des différentes maladies", alors que le ministère constituera "les membres exécutifs".

**Le Pr Kamel Senhadji : une carrière riche en réalisations capitales en médecine (Bio-express)**

Le professeur Kamel Senhadji, installé samedi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune à la tête de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, a une riche carrière scientifique jalonnée de réalisations capitales dans le domaine de la médecine et au service de l'humanité à l'échelle nationale et internationale.

Né en 1954 à Alger, le professeur Kamel Senhadji est détenteur d'un doctorat de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon, ainsi qu'un doctorat d'état des sciences de l'université de Lyon 1 Directeur de recherche en immunologie au CHU de Lyon (France), il a également

obtenu le brevet d'invention pour le traitement génétique du sida aux Etats Unis et exercé au Laboratoire du Professeur Jean-Louis Touraine à la faculté de médecine de l'université de Lyon 1, puis aux laboratoires de l'Hôpital Edouard Herriot.

Il est conférencier aux universités internationales de Paris et de Genève (Suisse) et de New York aux Etats Unis.

Il est derrière la création d'un Centre de recherches scientifiques biotechnologiques à Alger en 1995.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de médecine, dont l'ouvrage "Sida : armes et bagages" paru en 1996 et plus de

100 recherches scientifiques publiées dans les plus grandes revues scientifiques internationales.

Il a été membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour le mandat parlementaire (2002-2007), et adjoint maire de Lyon chargé des établissements hospitaliers. Parmi les distinctions qu'il a obtenues pour ses réalisations importantes dans le domaine de la médecine et au service de l'humanité, le titre de Chevalier de l'Ordre national du Mérite du ministère de la santé d'Algérie, 1999, Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, en France en 2006.

**Smail Mesbah, une large connaissance en infectiologie au service de la santé publique (Bio-express)**

Le Dr Smail Mesbah, éminent infectiologue désigné samedi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vice-président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, capitalise une large connaissance dans son domaine et une expérience à l'international mise au service de la santé publique. Natif de Sétif en 1951, il est président de la Société Algérienne d'Infectiologie (janvier 2018).

Il a été président successivement du Comité opérationnel de lutte contre la

grippe AH1N1 (2009), du Comité national multisectoriel de prévention et de contrôle de l'infection VIH (2013-2017), du Comité national multisectoriel contre les maladies non transmissibles (2013-2017), et du Comité National Multisectoriel pour la prévention et la lutte contre les menaces sanitaires à potentiel épidémique et les urgences sanitaires de portée internationale (2015-2017).

Engagé dans les grands chantiers de santé publique en Algérie, Pr Mesbah a eu

aussi l'insigne honneur de présider la Commission de mise en oeuvre du Plan national sur le cancer (2015-2017), le Comité national pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle (2015-2017) et la Commission nationale de nomenclature des médicaments (1994 -1997 / 2016-2017).

Depuis mars dernier, il est membre du Comité scientifique de suivi de la pandémie du Coronavirus Covid-19, présidé par Dr Djamel Fourar. Au plan international,

Smail Mesbah, professeur de maladies infectieuses depuis 2009, a été Membre du Conseil exécutif de l'OMS (2016-2017), Membre du Panel Mondial Stratégique sur l'avenir du modèle opérationnel du Programme Commun ONUSIDA (2017-2018), Membre du Panel d'expert de l'ONUSIDA sur la définition des objectifs de l'ONUSIDA à l'horizon 2025 2019-2020 et Membre du Comité Directeur International d'ICASA 2019.



## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## BILAN DANS LE MONDE

**La pandémie a fait au moins 426.029 morts**

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 426.029 morts dans le monde depuis que la Chine a fait officiellement état de l'apparition de la maladie de Covid-19 en décembre dernier, selon un bilan établi à partir de sources officielles samedi matin.

Plus de 7663.680 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 3.441.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de



cas, avec 114.669 décès pour 2.048.986 cas. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 41.828 morts pour 828.810 cas, le Royaume-Uni avec 41.481 morts (292.950

cas), l'Italie avec 34.223 morts (2 36.305 cas) et la France avec 29.374 morts (193.090 cas).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré au

total 83.075 cas (11 nouveaux entre vendredi et samedi), dont 4.634 décès et 78.367 guérisons.

L'Europe totalisait samedi matin 187.010 décès pour 2.373.980 cas, les Etats-Unis et le Canada 122.773 décès (2.146.929 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 76.365 décès (1.571.192 cas), l'Asie 22.272 décès (800.196 cas), le Moyen-Orient 11.380 décès (536.517 cas), l'Afrique 6.098 décès (226.194 cas), et l'Océanie 131 décès (8.676 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

## ETATS-UNIS

**Plus de 700 morts aux Etats-Unis en 24h**

Les Etats-Unis ont recensé 734 décès supplémentaires dus au nouveau coronavirus au cours des dernières 24 heures, portant à 115.347 le nombre de morts liés au Covid-19 dans le pays, selon le comptage samedi de l'université Johns Hopkins, qui fait référence. La première puissance économique mondiale est de loin le pays le plus touché en valeur absolue par la pandémie, tant en nombre de

morts que de cas diagnostiqués (2.071.782 à 00h30 GMT dimanche).

Ce dernier chiffre est probablement bien inférieur à la réalité, en raison de la difficulté d'accès aux tests rencontrée lors du début de l'épidémie. Depuis la fin du mois de mai, le nombre de décès quotidiens dépasse très rarement les 1.000. Celui des nouvelles contaminations oscille toujours autour des 20.000 en

moyenne et les Etats-Unis peinent à descendre de ce plateau car une partie du pays a pris le relais de l'autre.

La première vague n'est pas encore complètement passée et l'épidémie s'est déplacée de New York et du Nord-Est vers une large bande recouvrant le Sud et l'Ouest du pays, faisant désormais se tourner les regards vers les hôpitaux d'Etats comme l'Arizona, le Texas ou

la Floride. "Il est important de se rappeler que cette situation est sans précédent. Et que la pandémie n'est pas terminée", a martelé vendredi Robert Redfield, le directeur des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC). L'administration du président américain Donald Trump a prévenu que toute nouvelle fermeture de l'économie était exclue en cas de deuxième vague.

## FRANCE

**La décrue de l'épidémie de coronavirus se poursuit en France**

La décrue de l'épidémie de Covid-19 se poursuit en France où 24 nouveaux décès ont été enregistrés ces dernières heures dans les hôpitaux, portant à 29.398 le nombre total des personnes décédées du Covid-19, selon des données actualisées sur le site du gouvernement samedi soir.

Dans le détail, 19.014 décès ont été enregistrés en milieu hospitalier et 10.384 autres dans les Ehpad ou établissements médico-sociaux.

A l'heure actuelle, 10.909 personnes atteintes du Covid-19, sont encore hospitalisées, dont 871 (-8) sont admises en réanimation dans un état grave, un chiffre qui marque un recul important depuis début avril lorsque le pic en réanimation avait été atteint avec plus de 7.000 patients.

Enfin, 72.808 personnes déclarées guéries ont pu rentrer chez-elles depuis le début de l'épidémie. Un mois après la

levée du confinement, l'Agence nationale de santé publique a affirmé ne relever aucun signal de reprise de l'épidémie de Coronavirus.

Dans son point hebdomadaire relayé par les médias du pays, Santé publique France, établissement public placé sous la tutelle du ministère de la santé, a constaté "la poursuite de la diminution de la circulation du SARS-CoV-2 depuis plus de 9 semaines". Elle a noté aussi "l'absence de signaux en faveur d'une reprise de l'épidémie" en France, à l'exception toutefois de la Guyane et Mayotte.

L'amélioration des conditions sanitaires liées à l'épidémie du coronavirus conforte la volonté du gouvernement français de mettre fin à l'état d'urgence sanitaire d'ici le 10 juillet.

A cet effet, un projet de loi organisant la fin de l'état d'urgence sanitaire le 10 juillet, qui sera suivi d'une période transi-

toire de 4 mois où des restrictions resteront possibles, a été présenté mercredi en Conseil des ministres.

Ce projet de loi, qui sera examiné à partir du 17 juin par l'Assemblée nationale, puis par le Sénat, accorde des "pouvoirs exceptionnels" au premier ministre jusqu'au 10 novembre.

En vertu de ce texte, le chef du gouvernement pourra réglementer l'accès aux transports, en y maintenant par exemple l'obligation du port du masque de protection, limiter ou interdire certains rassemblements, ou encore fermer certains établissements accueillant du public.

Mais il ne disposera plus des moyens d'imposer un nouveau confinement strict de la population, sur le seul fondement du nouveau texte.

Cette décision nécessiterait de rétablir l'état d'urgence, via un décret pris en Conseil des ministres.

## RUSSIE

**2.712 décès en avril (nouveau bilan)**

La Russie a enregistré 2.712 morts liées au coronavirus en avril, selon des statistiques publiées samedi par le service fédéral des statistiques russe (Rosstat) et qui sont basées sur une nouvelle méthode de comptage adoptée par les autorités sanitaires du pays.

Les chiffres officiels indiquaient jusqu'à présent que 1.152 personnes étaient décédées en Russie du coronavirus en avril. Les autorités russes avaient précisé que ce bilan ne prenait en compte que les cas où le coronavirus était établi comme cause

principale du décès. Mais le ministère russe de la Santé a annoncé fin mai qu'il allait revoir ses méthodes de comptage en suivant les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui plaide pour une comptabilisation des causes annexes ou des cas suspects.

Dans son bilan de la mortalité en avril, l'agence Rosstat a ainsi précisé que la cause principale du décès est le Covid-19 pour 1.270 cas, et dans 435 autres, le virus a eu une "influence significative" dans la mort du patient. Pour

390 morts, le coronavirus est soupçonné d'être la cause principale du décès, mais n'a pu être identifié, selon Rosstat. Enfin, 617 autres patients souffrant en Russie du coronavirus sont décédés en avril sans que le virus ait eu une "influence significative" dans leur mort, selon Rosstat. La Russie a également enregistré samedi 8.706 nouvelles contaminations, un nombre en croissance stable depuis plus de trois semaines, portant le total à 520.129 cas. Des critiques ont mis en doute la mortalité officielle, accusant Moscou de

sciemment la sous-estimer. La Russie a expliqué ses chiffres plus faibles, comparés aux pays occidentaux, par le fait qu'elle ne comptait en premier lieu que les décès dont la cause première, après autopsie, est le coronavirus, quand d'autres pays recensent la quasi-totalité des morts de patients testés positifs.

Les autorités russes soutiennent aussi que l'épidémie étant arrivée plus tard en Russie, le pays a eu le temps de préparer ses hôpitaux et de développer une politique massive de dépistage.

## CHINE

**57 nouveaux cas de Covid-19, record journalier depuis avril**

La Chine a fait état dimanche de 57 nouveaux cas confirmés de Covid-19, le plus haut chiffre quotidien depuis avril. Grâce à de stricts contrôles, au port du masque et aux opérations de confinement, l'épidémie était sous contrôle sur le sol chinois, où est apparu le nouveau coronavirus l'an dernier à Wuhan (centre).

Mais un nouveau foyer de contamination a été détecté dans le sud de Pékin au marché de gros de Xinfadi, qui vend notamment de la viande, du poisson et des légumes. Une découverte qui a entraîné le confinement de 11 zones résidentielles des environs. Le ministère chinois de la Santé a précisé que sur les 57 nouveaux cas, 36 d'entre eux sont des infections locales enregistrées dans la capitale chinoise.

Deux autres cas locaux ont été rapportés dans la province du Liaoning (nord-est). Des responsables provinciaux ont déclaré que ces personnes avaient été en contact avec les nouveaux patients enregistrés dans la capitale.

Neuf écoles et jardins d'enfants des environs ont été fermés. Vendredi, la mairie de Pékin avait reporté le retour des élèves dans des écoles primaires et suspendu tous les événements sportifs.

Les visites dans la capitale chinoise de groupes venus d'autres provinces ont été suspendues samedi.

Un responsable du marché de Xinfadi a dit au journal local Beijing News que le virus avait été détecté sur des planches servant à découper le saumon importé. Dans la foulée, les autorités sanitaires ont ordonné une inspection à l'échelle de la ville, concernant la viande fraîche et congelée, la volaille et le poisson, dans les supermarchés, les entrepôts de stockage et les services de restauration.

Le reste des cas confirmés annoncés dimanche sont le fait de personnes revenues en Chine depuis l'étranger, selon le ministère de la Santé.

## UE - VACCIN

**Des pays européens signent un accord garantissant 300 millions de doses pour l'UE**

Allemagne, France, Italie et Pays-Bas ont signé un accord pour garantir la fourniture à l'Union européenne (UE) de 300 millions de doses d'un éventuel vaccin contre le coronavirus, a annoncé samedi le gouvernement allemand.

Les quatre pays ont signé un accord avec le groupe AstraZeneca, né en 1999 de la fusion du Suédois Astra et du Britannique Zeneca, qui prévoit l'approvisionnement de l'ensemble des pays membres de l'Union européenne dès qu'un vaccin contre Covid-19 sera découvert, a indiqué le ministère allemand de la Santé. Le développement d'un vaccin pourrait être achevé avec succès d'ici la fin de l'année, ont précisé des sources gouvernementales allemandes citées par l'AFP. Les doses "doivent être distribuées à tous les Etats membres qui veulent participer, en fonction de la taille de leur population", selon le ministère.

"Pour que les vaccins soient disponibles en grand nombre très rapidement après leur éventuelle approbation cette année ou l'année prochaine, les capacités de production doivent être garanties par contrat dès maintenant", a-t-il fait valoir. La Commission européenne avait défendu vendredi l'idée auprès des pays de l'UE de se regrouper pour garantir un accès privilégié à un futur vaccin. Elle plaide notamment pour la mise en place de contrats d'achats anticipés.

Au moment où les laboratoires tentent de trouver un vaccin en un temps record -doux à 18 mois, contre plusieurs années en temps normal-, ces avances sur paiement leur permettraient d'investir dans les capacités de production, alors que les essais cliniques sur les humains ne sont pas encore finalisés. Cet engagement donnerait le droit aux Etats membres d'acheter un certain nombre de doses à un certain prix une fois le vaccin disponible, en contrepartie du risque pris en matière d'investissements. Les principaux groupes pharmaceutiques sont engagés dans une course pour développer un vaccin contre le coronavirus, qui a jusqu'à présent fait plus de 417.000 morts et infecté plus de 7,4 millions de personnes dans le monde.

# SÉROTONINE LES ALIMENTS QUI RENDENT HEUREUX !

Et s'il existait des aliments du bonheur ? À défaut d'une potion magique, la combinaison de certains aliments permet de booster la production de sérotonine, l'hormone du « bonheur », dans notre cerveau.

Peut-on être plus heureux grâce à notre alimentation ? Au-delà du simple plaisir de manger et de partager de bons moments, notre assiette peut également contribuer à améliorer notre humeur. Comment ? En consommant des aliments qui stimulent la production de sérotonine, l'hormone du bonheur. Mode d'emploi avec les conseils issus de l'ouvrage « Prenez soin de vous maintenant ! Pour vivre heureux plus longtemps »\*.

## LES ALIMENTS RICHES EN TRYPTOPHANE

La sérotonine est produite par notre cerveau à partir d'un acide aminé, appelé tryptophane. Notre corps n'en synthétise pas, il faut donc s'en procurer via notre alimentation. Cet acide aminé, constituant de base des protéines, se retrouve dans de nombreux produits :

Riz complet

Légumineuses (soja, haricot, pois, lentille), Crucifères (brocoli, chou-fleur, chou de Bruxelles)

Oufs, produits laitiers, viandes, poisson gras

Chocolat noir

Bananes

Noix et graines

## COMMENT FAVORISER LA PRODUCTION DE SÉROTONINE ?

Cependant, consommer des aliments riches en tryptophane ne suffit pas. Cet acide aminé doit ensuite pouvoir arriver jusqu'au cerveau et y pénétrer afin d'être utilisé pour la fabrication de la sérotonine. Or, d'autres acides aminés sont en compétition pour passer par la même « porte ». Le moyen de favoriser l'entrée du tryptophane par rapport aux autres est de consommer des aliments contenant des glucides :

Céréales, riz, pain, pâtes, pomme de terre, maïs



légumineuses

Fruit sec

Miel

La consommation de glucides entraîne la libération d'insuline qui va « détourner » les acides aminés compétiteurs présents dans le sang. Ils vont être envoyés vers les muscles, favorisant l'accès au cerveau du tryptophane. Mais là encore, ce n'est pas fini ! Il est possible de donner un autre petit coup de

pouce à notre acide aminé afin que sa conversion en sérotonine soit optimale.

En effet, cette transformation nécessite deux enzymes qui, elles-mêmes, ont besoin de cofacteurs pour fonctionner. Ces cofacteurs peuvent également être apportés par l'alimentation.

Cofacteurs de l'enzyme tryptophane hydroxylase : vitamine B9, fer, vitamine B3, calcium

Cofacteurs de l'enzyme décarboxylase : zinc, vitamine B6, magnésium, vitamine C

## VITAMINE D ET OMÉGA-3, DES ALLIÉS DE TAILLE

Deux autres substances permettent également d'améliorer le fonctionnement de toute cette chaîne de production.

La vitamine D : elle va booster le gène responsable de la fabrication des deux enzymes convertissant le tryptophane en sérotonine. La vitamine D se retrouve majoritairement dans le poisson, les œufs et les produits laitiers.

Les oméga-3 : ils favorisent l'action de la sérotonine en bloquant la production des molécules appelées prostaglandines et en rendant plus fluide les membranes neuronales sur lesquelles la sérotonine agit. On retrouve essentiellement les oméga-3 dans les poissons gras et les fruits de mer.

## UN EXEMPLE D'ASSIETTE « BONHEUR »

Voilà pour le mécanisme. Mais comment composer une assiette qui rend heureux ? Pas de panique, voici quelques idées pour concocter un menu qui boostera votre production de sérotonine.

Pour ce faire, composez une belle assiette de riz complet mélangé avec des lentilles (vertes ou corail) et un poisson gras comme du saumon. Ainsi, vous ferez le plein de tryptophane, de glucides, de vitamine D et d'oméga-3. De plus, cette combinaison fournira à votre organisme une grande partie des cofacteurs nécessaires à la production de sérotonine.

En dessert, misez sur quelques fruits secs avec un gros carré de chocolat pour un apport supplémentaire en fer, en glucide et en tryptophane. Terminez par une orange afin de faire le plein de vitamine C !

## POUR ÊTRE DE BONNE HUMEUR, MANGEZ DES FRUITS

Une alimentation riche en antioxydants et pauvre en glucides réduit le risque de stress et favorise la bonne humeur.

Le régime alimentaire affecte différemment la santé mentale des jeunes adultes et des adultes plus âgés, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Nutritional Neuroscience*. Avec l'âge, la consommation d'antioxydants (présents dans les fruits et légumes) permet de réduire le stress et la détresse mentale.

Les chercheurs de l'Université de Binghamton aux États-Unis ont mené une enquête anonyme sur Internet, demandant aux gens du monde entier de remplir le questionnaire Food-Mood Questionnaire. Ils ont comparé l'apport alimentaire des hommes et des femmes et leur santé mentale.

Les conclusions de l'étude ont révélé que le régime alimentaire affecte différemment la santé mentale des jeunes adultes et des adultes plus âgés. Dans le détail, les chercheurs ont observé que l'humeur des jeunes adultes semble être sensible à l'accumulation de substances chimiques cérébrales. La consommation régulière de viande entraîne l'accumulation de deux substances chimiques cérébrales (sérotonine et dopamine) connues pour influencer l'humeur. Autrement dit, les jeunes adultes qui mangent de la viande (rouge ou blanche) moins de trois fois par semaine et s'exercent moins de trois fois par semaine présentent une détresse mentale importante.

Inversement, l'humeur des adultes semble être plus sensible à la consommation régulière de sources d'antioxydants et à une alimentation réduite en café et glu-

cides, et tous les ingrédients à index glycémique élevé (farines blanches, biscuits, pâtisseries, viennoiseries), qui augmentent le stress oxydatif et activent le système nerveux sympathique. « En vieillissant, il y a une augmentation de la formation de radicaux libres dans l'organisme d'où notre besoin plus important en antioxydants. »

Ces radicaux libres causent des perturbations dans le cerveau qui augmentent le risque de « détresse mentale », explique Lina Begdache, professeur adjoint d'études sur la santé et le bien-être à l'Université de Binghamton. « En outre, notre capacité à réguler le stress diminue, si nous consommons des aliments qui activent la réponse au stress (comme le café et trop de glucides), nous sommes plus susceptibles de souffrir de détresse mentale. »



## Nanomatériaux : quels aliments en contiennent le plus ?

Nos aliments sont trafiqués pour être plus beaux, plus colorés... Des "nanomatériaux" y sont intégrés. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Pensiez-vous que vos M&M's étaient naturellement bleus, rouges, verts ? Pour leur donner cet aspect, l'industrie agroalimentaire a développé des techniques spécifiques pour leur intégrer ce que l'on appelle des "nanomatériaux" manufacturés. Ce sont des additifs, qui permettent d'améliorer l'apparence et l'appétence du produit alimentaire, mais qui peuvent être néfastes pour la santé, avertit l'Anses. Alors, comment limiter leur consommation ? Il existe plusieurs types de nanomatériaux dans l'alimentaire. Depuis 2013, en France, leur utilisation est obligatoirement reportée dans un registre qui s'appelle R-Nano. L'objectif est de pouvoir contrôler le type de matériaux utilisés et d'évaluer leurs risques sanitaires. Mais l'Anses précise que cette déclaration est encore trop limitée à l'heure actuelle.

Les nanomatériaux ont trois fonctions principales :

Améliorer l'aspect de l'aliment en modifiant la structure, la couleur, la texture.

Améliorer la sécurité du consommateur au contact du produit : des anti-microbiens par exemple.

Améliorer la valeur nutritionnelle : par exemple, pour permettre aux laits d'être suffisamment chargés en calcium, on ajoute du carbonate de calcium. LAIT INFANTILE, CONFISERIES, CÉRÉALES...

Il existe actuellement sur le marché au moins 900 produits alimentaires qui contiennent des nanomatériaux. Les principaux secteurs concernés sont : le lait infantile, les confiseries, les céréales type petit déjeuner, les barres de céréales, les viennoiseries et desserts surgelés. Dans ces catégories de produits, les fabricants indiquent lorsque des additifs de type nanomatériaux sont utilisés.

L'Anses précise qu'il ne s'agit que d'un état des lieux. À la suite de quoi, une étude sera menée pour évaluer les risques sanitaires éventuels, pour l'instant inconnus. L'objectif de ce recensement est d'informer les consommateurs à limiter l'utilisation de produits modifiés.

# UNE ALIMENTATION SAINNE POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS

Un accroissement de 20% de la qualité de l'alimentation permet de réduire de 8 à 17% le risque de mortalité.

Plus de fruits, de légumes de poissons, moins de viandes, de produits sucrés et gras, voilà la solution simple pour augmenter son espérance de vie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *New England Journal of Medicine*. C'est la première étude qui montre que l'amélioration de la qualité de l'alimentation pendant une douzaine d'années est associée à une mortalité totale et cardiovasculaire plus faible.

Les chercheurs de l'Université de Harvard aux États-Unis ont étudié les liens entre des modifications dans l'alimentation de près de 74 000 adultes pendant deux ans (1986-1998) et leurs risques de mourir pendant les douze années suivantes (1998-2010). Tout au long de l'étude, les participants ont rempli des questionnaires sur leurs habitudes alimentaires. Leur santé a été évaluée tous les 4 ans. Les chercheurs ont analysé la qualité du régime alimentaire des gens en utilisant trois méthodes de notation différentes : l'indice alternatif de l'alimentation saine de 2010, le score de régime méditerranéen et le score de diète méditerranéenne pour réduire l'hypertension (DASH). Chacune de ces méthodes attribue des scores à divers types d'aliments ou de nutriments. Les aliments moins nutritifs ont des scores plus faibles que les aliments ou nutriments plus sains. Les résultats de l'étude ont révélé qu'améliorer la qualité de son alimentation sur une période de 12 ans était associée à



un risque réduit de décès au cours des 12 années suivantes, quel que soit le score utilisé. Les groupes d'aliments qui ont le plus contribué à une amélioration de la qualité du régime étaient les grains entiers, les fruits, les légumes et les poissons ou les oméga-3. Une augmentation de 20% de la qualité du régime (qui peut être obtenue en supprimant uniquement une portion de viande rouge ou transformée pour une portion quotidienne de noix ou de légumineuses) a été liée à une réduction du risque de décès de 8% -17%.

En revanche, l'aggravation de la qualité du régime alimentaire a été associée à une augmentation de 6% -12% du risque.

Chez les volontaires qui ont respecté le plus durablement un régime alimentaire sain, la réduction du risque de mortalité totale causée confondues a évolué de 9 à 14%. Pour les individus qui ne se nourrissaient mal au début de l'étude, les conclusions révèlent que les participants qui ont amélioré la qualité de leur alimentation ont vu leur risque de mortalité diminuer les années suivantes.

"Nos résultats mettent en lumière les bienfaits durables pour la santé d'une amélioration de la qualité du régime alimentaire dans son ensemble", souligne Frank Hu, professeur à l'Université de Harvard et principal auteur de l'étude.

"Des habitudes alimentaires saines peuvent être adoptées selon les préférences culturelles et culinaires de chacun ainsi que son état de santé", ajoute-t-il.

Cette étude souligne l'importance de maintenir des habitudes alimentaires saines à long terme.

## UN LIEN ENTRE ADDITIFS ALIMENTAIRES ET ANXIÉTÉ ?

Des chercheurs ont déjà découvert le lien entre additifs alimentaires et troubles digestifs, mais aussi les mécanismes qui lient le cerveau et le ventre. Ainsi, de nouvelles recherches vont encore plus loin, puisqu'elles établissent la connexion entre les émulsifiants et le bien-être mental. Les émulsifiants sont partout, dans les plats industriels, dans la margarine, dans le chocolat, pour modifier la texture des produits et prolonger leur durée de vie... Ces additifs alimentaires n'ont pas de doses limites à leur utilisation. Pourtant, une étude de 2015 montrait qu'ils peuvent provoquer des inflammations de l'intestin. Et ce n'est pas tout. Selon de nouvelles recherches américaines publiées dans la revue *Scientific Reports* le 17 janvier dernier, ces composés peuvent également avoir des conséquences sur le bien-être mental, du moins chez les souris.

Les chercheurs de l'Université d'État de Géorgie (États-Unis) se sont penchés sur les effets de deux émulsifiants couramment

utilisés, la carboxyméthylcellulose (CMC) et le polysorbate 80 (P80). Pendant 12 semaines, ils ont ajouté ces additifs à l'eau potable des souris. Ils ont ensuite observé leurs changements de comportements, les modifications de leur microbiome ainsi que d'autres paramètres physiologiques.

Pour comprendre le rapport entre la santé psychologique et la santé intestinale, les scientifiques rappellent que des études ont déjà mis en lumière les connexions qui lient le cerveau et les intestins.

Dans une enquête de 2011, le traitement de souris avec une « bonne » bactérie, le *Lactobacillus rhamnosus*, avait provoqué des changements mesurables dans le cerveau des rongeurs, ainsi qu'une réduction de leurs comportements anxieux. Une autre montrait que l'utilisation d'antibiotiques chez les souris au début de leur vie pouvait modifier considérablement leur microbiome, leur niveau d'anxiété et leurs comportements sociaux à long terme.

Dans l'étude fraîchement publiée, les

chercheurs ont confirmé que les émulsifiants avaient effectivement un impact sur les bactéries intestinales et le comportement des souris. « Nous savons que l'inflammation amène les cellules immunitaires locales à produire des molécules de signalisation susceptibles d'affecter les tissus d'autres lieux, y compris le cerveau, expliquent les chercheurs. L'intestin contient également des branches du nerf vague, qui constituent une voie d'information directe vers le cerveau. »

Mais autre constatation surprenante, les composés agissaient différemment chez les rongeurs mâles et les rongeurs femelles. Une augmentation du comportement anxieux était en effet observée chez les mâles, tandis que chez les femelles, c'est le comportement social qui a diminué. Une différence que les scientifiques n'arrivent pas le moment pas à expliquer. Il pourrait s'agir de variations entre le fonctionnement des systèmes immunitaires masculin et féminin. Le groupe de recherche prévoit de poursuivre l'enquête, cette fois-ci sur de plus grands animaux.

## BÉNIN

## Plus de 10 millions USD de l'UE pour faire face à la pandémie

L'Union européenne (UE) a accordé une subvention de 6,3 milliards de FCFA, soit (environ 10,85 millions de dollars américains) au gouvernement béninois en vue de soutenir ses efforts pour affronter la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) et à ses effets sanitaires et socio-économiques.

Cette subvention vise à permettre au gouvernement du Bénin d'aborder et de mieux soutenir dans le temps une réponse multidimensionnelle à la pandémie de la COVID-19 et soulager les difficultés qu'elle occasionne à l'économie et aux citoyens béninois, en particulier les groupes les plus vulnérables, selon un communiqué de l'UE publié à Cotonou.

Ce soutien de l'UE, explique la même source, s'inscrit également dans les progrès enregistrés dans la mise en oeuvre par le gouvernement béninois de politiques essentielles pour une croissance économique partagée et créatrice d'emplois et pour le bien-être des populations du Bénin, et de réformes importantes en matière de gouvernance économique et financière, de décentralisation et d'agriculture, selon le site officiel mis en place par le gouvernement béninois dans le cadre de la gestion de la pandémie dans le pays. Le Bénin a recensé à la date du 10 juin 2020, un total de 388 cas confirmés de COVID-19 dont 166 personnes sous traitement, 217 personnes guéries et cinq décès.

## GUINÉE EQUATORIALE Malabo annonce l'assouplissement du confinement

Le confinement instauré en Guinée équatoriale depuis mi-avril va être allégé à partir de lundi, permettant la reprise des échanges entre la partie insulaire et continentale de ce pays d'Afrique centrale, a annoncé le gouvernement.

Deux mois après que les deux principales villes du pays, Malabo et Bata, ont adopté des confinements stricts pour éviter la propagation de la pandémie de coronavirus, le "début du déconfinement sur tout le territoire national à partir du 15 juin", a été annoncé par un communiqué daté de vendredi et publié sur le site de la présidence.

Les vols intérieurs reprendront dès lundi, notamment entre la région insulaire où se trouve la capitale, Malabo, et la partie continentale du pays où se situe le port de Bata.

Les vols internationaux pourront également reprendre mais les personnes en provenance de l'étranger devront avoir un "certificat de diagnostic négatif au coronavirus datant de moins de 48 heures".

Dans ces deux villes qui étaient soumises à un confinement plus strict qu'ailleurs, les commerces et les restaurants vont pouvoir rouvrir, ainsi que les lieux de culte.

Les discothèques et les salles des fêtes devront cependant rester fermées durant cette première phase, précise le gouvernement.

Le port du masque et la distanciation sociale restent obligatoires dans les lieux publics. "L'absence de confinement ne signifie pas qu'il faut baisser la garde", a indiqué à la télévision d'état (TVGE) Teodorin Nguema Obiang, vice-président et président du comité politique de riposte au Covid-19, mais également fils du président Teodoro Obiang Nguema, qui dirige le pays depuis 40 ans.

Selon le dernier bilan gouvernemental, la Guinée équatoriale compte 1.664 cas positifs au coronavirus depuis le début de la pandémie et 32 décès.

APS

## UA - CHINE

## L'Union africaine salue la "contribution significative" de la Chine à la lutte contre le COVID-19 en Afrique

L'Union africaine a salué "la contribution significative" de la Chine à la lutte contre le COVID-19 en Afrique.

Ce message de remerciement figurait dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion par vidéoconférence du Bureau de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine avec les dirigeants des Communautés économiques régionales (CER) de l'Union africaine.

La réunion, organisée par le président sud-africain Cyril Ramaphosa en sa qualité de président de l'Union africaine, a eu lieu pour examiner les rapports des envoyés spéciaux de l'Union africaine concernant les mesures de secours économiques et la mise en commun des achats de fournitures médicales pour les Etats membres dans la lutte contre le COVID-19.

Les chefs d'Etat et de gouvernement "ont noté avec satisfaction la contribution importante apportée par la République populaire de Chine à cet effort, notamment en réservant une partie de ses capacités de fabrication pour assurer la fourniture de 30 millions de kits de test, 10.000 respirateurs et 80 millions de masques chaque mois pour le continent", indique



le communiqué. Lors de la réunion, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ont également approuvé à l'unanimité le lancement de la plate-forme africaine d'approvisionnement en fournitures médicales et l'ont saluée comme une véritable initiative panafricaine visant à l'achat, la coordination et la distribution de fournitures médicales pour tous les Etats membres de l'Union africaine.

Selon le communiqué, les Etats membres de l'Union

africaine ont été encouragés à passer des commandes et à profiter des économies d'échelle qu'offre cette plateforme. Le communiqué souligne aussi que l'Union africaine a forgé un partenariat avec divers pays, dont la Chine, le Canada, les Pays-Bas, la Corée du Sud et la France, pour faciliter la fourniture d'équipements médicaux urgents et de fournitures telles que des respirateurs, des équipements de protection individuelle et des kits de test en fonction des

besoins du continent. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine ont en outre pris note des progrès considérables accomplis par les envoyés spéciaux dans les consultations avec les pays du G20 sur l'allègement de la dette et le moratoire sur la dette, note encore le communiqué. Enfin, le communiqué réitère l'appel à l'annulation de la dette africaine et à la mise en oeuvre d'un ensemble d'allègements pour les pays africains en réponse au COVID-19.

## EGYPTE - AFRIQUE DU SUD

## Les présidents égyptien et sud-africain discutent du barrage éthiopien sur le Nil et de la crise en Libye au téléphone

Le président égyptien Abdel-Fattah el-Sissi s'est entretenu samedi au téléphone avec son homologue sud-africain Cyril Ramaphosa, pour discuter du grand barrage éthiopien sur le Nil et des récents développements en Libye.

Lors de cet entretien, les deux présidents ont échangé des vues sur la situation actuelle du Grand barrage éthiopien de la Renaissance (GERD) et les négociations sur ce point entre l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan, a indiqué dans un communiqué le porte-parole de la présidence égyptienne, Bassam Rady.

Au cours des dernières années, les

pourparlers tripartites sur les règles de remplissage et d'exploitation du grand barrage hydroélectrique d'Ethiopie ont été infructueux.

L'Egypte craint que la construction de l'ouvrage n'affecte sa part annuelle de l'eau du Nil.

Vendredi, l'Egypte a exhorté l'Ethiopie à n'entreprendre aucune "action unilatérale" concernant le remplissage du barrage contesté jusqu'à ce qu'un accord tripartite entre l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan soit conclu.

L'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie ont repris mardi les pourparlers techniques

pour la première fois depuis février, quand les négociations soutenues par les Etats-Unis et la Banque mondiale furent interrompues après le retrait de l'Ethiopie.

Lors de la réunion, l'Egypte et le Soudan ont exprimé leurs préoccupations au sujet d'une nouvelle proposition éthiopienne sur le remplissage et le fonctionnement du GERD.

Parallèlement, a déclaré le porte-parole, les deux dirigeants ont également discuté des développements actuels en Libye et des efforts conjoints de l'Afrique pour régler le conflit.

## NIGERIA

## Six morts dans une attaque terroriste

Des terroristes du groupe autoproclamé "Etat islamique" en Afrique de l'Ouest (ISWAP) ont tué samedi six personnes lors d'une attaque contre une garnison stratégique dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué des sources sécuritaires et des habitants.

Des dizaines de terroristes d'ISWAP se sont battus contre des soldats et des membres des milices soutenues par le gouvernement après l'attaque du village de Monguno, près du lac Tchad. "Deux soldats, un membre d'un groupe d'auto-défense local et trois civils ont été tués dans cette attaque, qui a duré deux heures", a indiqué un com-

battant anti-terroriste, Bukar Ari. Selon les habitants, les terroristes étaient lourdement armés et ont commencé leur opération en libérant des prisonniers, avant de mettre le feu aux bâtiments publics. "Ils ont arrosé le village au lance-roquettes, faisant trois morts et plusieurs blessés", a indiqué un habitant, Kulo Gana. "J'ai vu les corps des deux soldats et du milicien dans les rues après les combats".

Selon ces sources, les terroristes ont fui lorsque l'avia-



tion militaire a lancé des frappes. ISWAP et son groupe rival, Boko Haram, ont plusieurs reprises tenté de s'emparer de Monguno, un poste de garnison stratégique à 135 kilomètres de la capitale ré-

gionale, Maiduguri. Mardi, des terroristes de l'ISWAP ont tué 81 personnes lors d'une attaque contre un village d'éleveurs dans le district de Gubio, à 90 km au nord de l'attaque de samedi.



## PALESTINE - ISRAËL

## Les récentes positions internationales montrent le soutien de la communauté internationale pour la Palestine (Arekat)

Les récentes positions internationales rejetant entre autres le plan israélien visant à annexer des terres palestiniennes en Cisjordanie, dénotent le soutien de la communauté internationale pour la Palestine, a déclaré samedi le secrétaire du Comité exécutif de l'organisation de la libération de Palestine (OLP), Saeb Erekat.

Les positions internationales, en particulier le message envoyé par les membres du Congrès, mettant en garde contre l'escalade des attaques des colons, les décisions de la conférence d'urgence des ministres des Affaires étrangères de la coopération islamique, la position européenne et les positions de la Russie et de la Chine, "confirment le soutien international pour la Palestine", a souligné Arekat.

Dans son interview avec la radio voix de la Palestine, il a mentionné que les autorités palestiniennes ont demandé à l'Union européenne "une position officielle" confirmant l'imposition de sanctions sur Israël, si c'est dernier a mis en œuvre à ses plans d'annexion.

Récemment, 25 Etats européens ont demandé à Israël d'annuler ses plans d'annexion de pans de la Cisjordanie occupée.

L'occupant israélien va présenter à partir du 1er juillet sa soi-disant stratégie pour traduire dans les faits le plan Trump, qui prévoit l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain (30% de la Cisjordanie) et des plus de 130 colonies, ainsi que la création d'un Etat palestinien sur un territoire amputé.

Le Premier ministre palestinien, Mohammed Shtayyeh, a prédit un "été chaud" si l'Etat hébreu mettait en branle le projet d'annexion.

En janvier, l'administration américaine a présenté un supposé plan censé régler le conflit entre Palestiniens et Israéliens, qui proposait notamment l'annexion des colonies israéliennes et des zones de Cisjordanie, rejeté en bloc par les Palestiniens.

Depuis 1967, la Cisjordanie est occupée illégalement par Israël.



## Pays-Bas : les plans d'annexion israéliens en Palestine constituent un obstacle à la paix

Les Pays-Bas ont affirmé que les plans d'annexion israéliens constituent une violation des lois internationales et entravent la solution à deux Etats et l'établissement

d'un Etat Palestinien indépendant, a rapporté dimanche l'agence palestinienne Wafa. Les Pays-Bas ont également réitéré que les colonies israéliennes sont illégales,

ajoutant qu'elles "constituent un obstacle devant la résolution de la paix et la solution à deux Etats". Les Pays-Bas et d'autres pays, dont l'Allemagne, le Royaume-Uni,

l'Italie et la délégation de l'Union européenne ont demandé l'annulation d'un "appel d'offres" pour la construction de nouvelles unités de colonisation.

## ETATS UNIS

## Donald Trump annonce "la fin de l'ère des guerres sans fin" devant les diplômés de West Point

Le président américain Donald Trump a annoncé samedi devant les diplômés de l'Académie militaire des Etats-Unis que son pays allait "mettre fin à l'ère des guerres sans fin".

"Nous finissons l'ère des guerres sans fin. A sa place se trouve un accent renouvelé et clairvoyant sur la défense des intérêts vitaux de l'Amérique", a dit Donald Trump devant plus de 1.000 cadets de l'Académie, plus connue sous le nom de West Point. Selon Donald Trump, il n'est pas dans les

tâches de l'armée américaine de reconstruire des nations étrangères ni de "résoudre d'anciens conflits dans des pays lointains dont beaucoup de gens n'ont jamais entendu parler".

"Nous ne sommes pas les policiers du monde", a-t-il ajouté. Le discours de Donald Trump intervient à un moment où son administration élabore des plans pour retirer les troupes américaines de divers endroits du monde. Selon un communiqué conjoint publié jeudi par Washington et Baghdad, les

Etats-Unis continueront de réduire leur présence militaire en Irak au cours des prochains mois.

Dans le même temps, Donald Trump aurait ordonné au Pentagone de réduire de près de 9.500 soldats les effectifs de 34.500 soldats américains affectés en permanence en Allemagne, provoquant une levée de bouillottes chez certains législateurs Républicains.

La semaine dernière, 22 membres Républicains du Congrès ont écrit au président

des Etats-Unis, l'avertissant qu'un important retrait de forces en Europe servirait les intérêts de la Russie au détriment de la sécurité nationale américaine.

D'autres rapports affirment aussi que l'administration Trump envisage une gamme d'options pour retirer toutes les troupes américaines d'Afghanistan à une date rapprochée, avec une option possible pour le mois de novembre de cette année.

L'accord de paix signé fin fé-

vrier entre les Etats-Unis et les talibans afghans prévoit le retrait complet de l'armée américaine du pays déchiré par la guerre d'ici mai 2021 si les talibans ne soutiennent plus les groupes terroristes. "Si les conditions le permettent, nous sommes prêts à revenir à zéro", a déclaré mercredi le chef du commandement central américain, Kenneth McKenzie, lors d'une rencontre avec un groupe de réflexion, ajoutant toutefois que "ces conditions ne sont pas pleinement remplies".

## Manifestations à Atlanta après la mort d'un suspect afro-américain tué par la police

La cheffe de la police d'Atlanta a démissionné samedi après qu'un policier a mortellement blessé un suspect afro-américain lors d'une tentative d'arrestation et des manifestations ont éclaté pour protester contre le décès de la victime de 27 ans.

Des manifestants ont bloqué une autoroute et ont incendié un restaurant près duquel Rayshard Brooks a été tué lors d'une confrontation avec la police, ont rapporté les médias locaux.

La maire d'Atlanta, Keisha Lance Bottoms, dont le nom a été avancé comme une possible colistière du démocrate Joe Biden pour l'élection présidentielle de novembre, a annoncé la démission d'Erika Shields qui dirigeait la police d'Atlanta depuis plus de 20 ans.

"En raison de son désir qu'Atlanta soit un modèle de ce qu'une réforme significative devrait être dans tout le pays, Erika Shields a présenté sa démission immédiate de chef de la police", a dit la

maire dans des déclarations télévisées.

Les faits se sont produits vendredi soir à Atlanta, capitale de l'Etat de Géorgie.

Ils surviennent alors que de nombreuses manifestations contre les violences policières et contre le racisme ont lieu depuis des semaines aux Etats-Unis et dans d'autres pays, à la suite de la mort de George Floyd, un Afro-Américain mort asphyxié par un policier à Minneapolis, dans le nord des Etats-Unis.

Selon un rapport officiel, Rayshard Brooks, un homme noir âgé de 27 ans, s'était endormi dans sa voiture sur l'allée du drive-in du restaurant et des employés de l'établissement ont appelé la police parce que son véhicule bloquait les clients.

L'homme était alcoolisé et a résisté lorsque la police a voulu l'arrêter, indique le rapport du Georgia Bureau of Investigation.

Les images de surveillance vidéo mon-



trant "qu'au cours d'une lutte physique avec les agents, Brooks s'est emparé du Taser de l'un des agents et a pris la fuite", selon le rapport.

"Les agents ont poursuivi Brooks à pied et pendant la poursuite Brooks s'est retourné et a pointé le Taser vers l'agent. L'agent a utilisé son arme, touchant

Brooks", indique le document. Brooks a été transporté vers un hôpital et a été opéré mais il est décédé peu après, déclare le rapport, qui ajoute qu'un agent a été blessé. La maire a déclaré que l'agent qui avait procédé au tir mortel devrait être destitué.

## CONSTANTINE

# Décès du chanteur de Aissaoua Zine Eddine Bouabdallah

Le chanteur de Aissaoua, Zine Eddine Bouabdallah, est décédé, dimanche matin au centre hospitalo-universitaire, CHU-Dr Benbadis de Constantine (CHUC), à l'âge de 57 ans, a-t-on appris auprès de la direction locale de la culture.

Tout au long de sa carrière artistique, le défunt a veillé à perpétuer les mélodies et les rythmes de chaque chanson, et à transcrire la manière de les interpréter à l'intention des jeunes générations pour qu'elle soit adoptée dans le cadre de leur formation artistique et mu-

sicale. Le défunt Zine Eddine Bouabdallah a également tenté l'expérience de l'écriture à travers un ouvrage intitulé "Les différentes noubas de la tarika aissaouia dans la ville de Constantine", dans lequel il a abordé le patrimoine du Soufisme dans l'ancienne Cirta.



## SÉNÉGAL

# Un projet de l'UNESCO pour atténuer l'impact de la covid-19 sur l'éducation

Le système des Nations Unies au Sénégal, par le biais de l'UNESCO, a mis en place un projet d'un million de dollars USD pour atténuer l'impact du nouveau coronavirus sur l'éducation, rapportent samedi des médias.

Pour atténuer les impacts de la COVID-19 sur l'éducation, les Nations Unies au Sénégal, sous l'égide de l'UNESCO, ont mis en place un projet de 1 million USD, soit 576.579.550 FCFA", indique un communiqué, qui précise que ce projet, financé par le Fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour la réponse et le rétablissement (UN COVID-19 MPTF), vise à assurer la continuité de l'apprentissage pour les enfants et les jeunes les plus vulnérables, durant la fermeture des écoles et des établissements d'enseignement causée par la pandémie de COVID-19.

"Cet appui passe par le déploiement d'une gamme de solutions d'enseignement à distance pour s'adapter à différents contextes et conditions, et en particulier aux besoins d'apprentissage de la plupart des enfants et des jeunes marginalisés (...)", explique le communiqué.

Il indique que l'accent est mis sur le déploiement de solutions innovantes d'apprentissage à distance dans le contexte du Sénégal, via par exemple la programmation radiophonique et l'enseignement numérique.

"Au total, le projet devrait permettre d'étendre les solutions d'apprentissage à distance à environ un million d'apprenants qui, autrement, resteraient privés de possibilités d'apprentissage



en raison de la fermeture d'écoles et d'établissements d'ETFP à cause de la pandémie (...)", précise la même source.

## ITALIE

# La statue d'un célèbre journaliste dégradée à Milan

La statue du célèbre journaliste italien, Indro Montanelli, a été dégradée et souillée à la peinture rouge samedi soir par des inconnus dans un jardin de Milan, a rapporté l'agence de presse Ansa.

La statue dédiée à Indro Montanelli, placée dans le jardin du même nom, au centre de Milan, a été recouverte de peinture rouge, à commencer par la tête du personnage.

L'inscription "raciste, violeur" a été taguée à la peinture noire sur le socle de la statue, selon des photos diffusées par les médias italiens.

Il s'agit de la première statue abîmée en Italie, depuis la vague de manifestations suscitées dans le monde par l'affaire George Floyd, Afro-américain mort aux Etats-Unis le 25 mai sous le genou d'un policier blanc lors de son interpellation. Ces der-

niers jours, une association milanaise "anti-fasciste", I Sentinelli, avait exigé auprès du maire de Milan l'enlèvement de la statue, l'accusant de s'être rendu coupable d'avoir pris pour épouse un enfant en Ethiopie durant la période colonialiste italienne en Afrique.

"A Milan, il y a un parc et une statue dédiés à Montanelli, qui jusqu'à la fin de ses jours a revendiqué avec fierté le fait d'avoir acheté et épousé un enfant érythréen de douze ans pour la transformer en esclave sexuelle durant l'agression de l'Ethiopie par le régime fasciste", a accusé cette association sur les réseaux sociaux.

Le maire Beppe Sala a rejeté cette demande, appuyé en cela par le ministre italien des Affaires étrangères Luigi Di Maio. La statue a déjà été prise pour cible dans le passé. Elle avait été recouverte de

## CINÉMA

# Appel à participation aux 16<sup>e</sup> Rencontres du Maghreb des Films

Un appel à participation aux 16<sup>e</sup> Rencontres du Maghreb des Films, prévues en novembre 2020 en France, a été lancé à l'adresse des cinéastes des pays du Maghreb, annoncent les organisateurs sur leur site Internet.

Les dossiers de candidatures et le formulaire d'inscription doivent être envoyés à l'adresse, maghrebdesfilms@gmail.com, avant le 31 juillet 2020, informe l'association Le Maghreb des films, organisatrice de la manifestation.

Créé en 2009, l'association "Le Maghreb des Films", domiciliée en France, a déjà présenté près de 850 films, dans plus d'une centaine de lieux, à Paris et dans plusieurs autres villes françaises, ainsi qu'à l'étranger.

Les Rencontres du Maghreb des Films visent essentiellement, selon le site de l'association, à "promouvoir les cinématographies du Maghreb et leur diffusion auprès d'un large public" et faire connaître les cinéastes maghrébins.

Entre autres objectifs également visés par l'association, permettre des échanges entre cinéastes autour des questions d'histoire et de société qui traversent les populations des deux rives de la méditerranée.

De nombreux films algériens ont été projetés dans le cadre de cette manifestation dont "10949 femmes" de Nassima Guessoum, "1962, de l'Algérie française à l'Algérie algérienne" coréalisée par Marie Colonna et Malek Bensmaïl, "Bataille d'Alger, un film dans l'histoire" de Malek Bensmaïl, "Bouts de vie, bouts de rêve" de Hamid Benamra, "Combien tu m'aimes?" de Fatma Zohra Zamoum, "La nouba des femmes du mont Chenoua" de Assia Djebar, ou encore "L'Oranais" de Lies Salem.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 44015101367

# AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 02/2014

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés, la direction de l'administration locale de la wilaya de AIN DEFLA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N°02/2014 relatif au projet concernant la réalisation d'une unité principale de la protection civile à AIN DEFLA - LOT N°04 : Eclairage extérieur (Destiné aux micro-Entreprises), l'annulation de l'avis d'attribution provisoire du LOT N°04 parus dans les journaux national ; journal EL HEDDAF en arabe et DK NEWS en langue étrangère en date du 29/03/2014 et le (BOMOP) pour motif : désistement de l'entreprise attributaire de la convention



## Crimes du colonialisme

### LE CENTRE DE TORTURE DE TOUGGOURT

## Une des sombres pages de la présence coloniale française

Le centre de détention et de torture de Touggourt, une des quelque 200 structures du type érigées par le colonialisme français pour étouffer la Guerre de libération nationale, constitue un témoin matériel d'une des sombres pages de la présence coloniale française et de ses atrocités perpétrées contre un peuple en quête de recouvrer sa liberté et sa souveraineté.

Érigé en 1957 au cœur de la ville de Touggourt, ce camp de détention et de torture, dressé comme dispositif opérationnel de protection par le colonialisme français et doté de salles de détention et de tortures, d'un dépôt d'armement et de sept geôles individuelles, a été mis sous la supervision d'une brigade opérationnelle coloniale composée de parachutistes.

Cette dernière a été créée après l'arrivée du général Charles De-Gaulle dans la région pour intensifier la répression contre les révolutionnaires de l'Armée de libération nationale (ALN) et des Algériens en général, selon de nombreux témoignages.

Ayant eu pour but de repérer les moudjahidine de l'organisation politique et administrative du Front de libération nationale et de l'isoler par la coupure des liaisons entre civils et militaires algériens, le centre de torture fut une autre forme de pratiques répressives coloniales usant, selon les priorités accordées, de toutes les méthodes d'exaction, plus atroces les unes que les autres, pour soustraire des informations des détenus sur l'organisation de la guerre de libération nationale et les mouvements des Moudjahidine, avant de procéder à leur exécution.

Selon des sources historiques, la bravoure indéfectible dont ont fait preuve les Moudjahidine contre l'occupant français, a poussé ce dernier à perdre son contrôle et recourir à diverses méthodes de tortures inhumaines afin



de semer la crainte parmi les Algériens, de les faire plier et les amener à renoncer aux actions révolutionnaires et militaires leur permettant d'arracher leur liberté et leur souveraineté.

Cette structure coloniale à Touggourt accueillait des détenus, des citoyens suspects de soutenir la Révolution, issus des différentes régions d'Oued-Righ et de Taibet, dans le Grand Touggourt, pour leur faire subir d'abominables actes de torture par les forces coloniales.

Parmi les exactions, les tortionnaires recourraient à des méthodes inhumaines d'in-

terrogatoire, dont la gégène dans des parties sensibles du corps, les supplices de l'eau sale, l'enfoncement de clous dans les mains et les pieds, et d'autres formules atroces employées de manière systématique sur la victime dévêtue, telle que l'attaque au chien, la suspension de la victime en l'air par les pieds, l'arrachage des ongles, outre d'autres méthodes touchant à la dignité humaine, d'après divers témoignages de Moudjahidine.

Parmi ces rappels historiques, ceux du directeur du musée du Moudjahid de Touggourt inspirés de témoignages du défunt Moudjahid

Mouldi Benhamida, un des détenus de ce centre de torture dont le premier Chadid fut Ahmed Tinamri Boulifa, exécuté le 16 octobre 1957 après avoir enduré tortures et supplices.

#### Réhabilitation de la structure pour son aménagement en musée

Par souci de préservation de la mémoire nationale et la transmission du message des Chouhada aux générations futures, les autorités locales ont procédé, depuis plusieurs années, à la récupération de ce site historique auprès de ses véritables propriétaires qui s'étaient réappropriés, à l'indépendance, le site.

Les autorités locales ont ainsi procédé en 2005 et 2006, à la faveur d'un financement sur budget de la wilaya, à la restauration du site, notamment les geôles, les salles de torture et l'aménagement du préau, a expliqué le directeur du Musée du Moudjahid de Touggourt, Nabil Ramdane.

Le secrétaire général de l'Assemblée populaire communale (APC) de Touggourt, Lamime Bertima, a indiqué que le site a bénéficié d'une étude technique visant sa restauration, l'aménagement de son accès principal donnant sur l'artère principale de la ville de Touggourt et la réalisation d'une stèle commémorative susceptible de conférer la dimension historique à ce Centre et d'en faire un musée et un témoin historique sur les exactions et les actes abominables perpétrés par le colonialisme français à l'encontre du peuple algérien.

### FORT POLIGNAC À ILLIZI

## Témoin matériel de la cruauté du colonialisme français

Le fort d'Illizi, ex "Fort-Polignac", demeure un témoin matériel inscrivant dans l'Histoire les pratiques des plus cruelles du colonialisme français contre aussi bien les moudjahidine que la population sans défense dans cette région du Tassili.

Le fort, qui avait servi de centre de détention et de torture, est le témoin de la pure et indescriptible brutalité de l'occupant français à l'encontre de la population, une brutalité exercée entre les murs du fort, ses geôles et salles d'exaction, contre des hommes défendant leur patrie, selon des témoignages

conservés par le bureau de la conservation du patrimoine culturel et historique à la direction des Moudjahidine de la wilaya d'Illizi. Rencontré par l'APS, le moudjahid Hadj Djeriri Saïd a relaté avec une grande amertume l'atrocité des tortures physiques et psychologiques "inhumaines" que les forces coloniales ont fait subir dans ce lieu sinistre aux populations locales refusant la soumission.

L'immense étendue du Sahara et ses reliefs difficiles a amené les autorités coloniales à édifier des tours de contrôle afin de dominer r

la région et d'observer le mouvement des moudjahidine, pour en faire des centres stratégiques de contrôle et d'observation de tout mouvement ou offensive des populations locales dans le Tassili, a soutenu M. Djeriri, qui avait rejoint la Révolution à l'âge de 17 ans.

Dressé sur une surface globale de 2.764 m2 sur un monticule, de forme rectangulaire et avec des matériaux locaux, le fort a été édifié par les autorités coloniales en deux phases, la première entre 1908 et 1914, et la seconde de 1914 à 1926, pour servir également de site d'ob-

servation, avec des tours à ses quatre coins et deux grandes tours métalliques en façade avant.

Renfermant des galeries souterraines utilisées comme issues de secours durant la seconde guerre mondiale, le fort a servi aussi de centre de liaison avec les zones de Bordj Omar-Driss, Bordj El-Haouès et Djanet, avant d'être transformé en siège de commandement des positions militaires coloniales déployées dans la région, puis en centre de détention et de torture d'un grand nombre de moudjahidine et de militants. Après l'indépendance,

le centre a été exploité comme caserne militaire jusqu'à 1992, avant d'être confié, en 1996, au ministère de la Culture qui lui a consacré une étude de restauration. En 2010, le fort a été classé monument historique national.

Les autorités locales ont suggéré l'exploitation de ce site en Centre de recherches concernant l'ère pré-historique dans la région du Tassili-N'Ajjer. Le monument constitue l'un des importants sites touristiques de la wilaya et accueille de nombreux visiteurs, aussi bien des chercheurs que des touristes.

### ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

## Une illustration des crimes français contre l'homme et la nature

Les essais nucléaires menés par la France coloniale dans le sud du pays restent parmi les pires crimes perpétrés durant 132 ans d'occupation destructrice, dont l'impact sur l'homme et sur l'environnement exige de la France à en assumer la responsabilité. 1960 et 1966, la France a effectué cinquante-sept expérimentations et explosions nucléaires.

Il s'agit de quatre explosions aériennes dans la région de Reggane, treize explosions souterraines à In Ikker, trente-cinq essais complémentaires à Hammoudia, dans la région de Reggane, et cinq expérimentations sur le plutonium dans une zone à In Ikker, située à 30 km de la montagne où ont eu lieu les essais souterrains, selon Dr Ammar Mansouri, chercheur en génie nucléaire.

La première explosion a été réalisée dans la région de Reggane le 13 février 1960, avec une puissance variant entre 60.000 et 70.000 tonnes de T.N.T.

Cette bombe est cinq fois plus puissante que celle lancée sur Hiroshima, selon les experts.

Ces essais constituent une illustration des crimes les plus abjects ayant caractérisé la politique génocidaire pratiquée par le colonisateur que la France officielle doit pleinement assumer et reconnaître.

A cet égard, il est devenu nécessaire de récupérer les archives de la période coloniale, car elles constituent "l'instrument juridique" permettant de définir le nombre exact des victimes de ces essais, comme l'avait souligné l'avocate Fatima Benbraham.

Selon elle, le refus de la France de remettre les archives à l'Algérie et d'ouvrir les dossiers

des essais nucléaires est déjà "une preuve incontestable" des crimes perpétrés contre le peuple Algérien en raison de ces essais dont "les plaies demeurent béantes à travers le temps".

La France a voulu effacer "définitivement" les traces de ses crimes, en veillant à emporter avec elle la plupart des archives civiles et celles relatives aux essais nucléaires afin d'"échapper aux sanctions", ce qui a compliqué la définition du nombre exact des victimes, a expliqué Me Benbraham.

Pour l'avocate, il est temps d'"ouvrir ce dossier épineux" et de demander aux autorités françaises de remettre les archives relatives aux essais nucléaires, et de "jeter la lumière sur ces événements".

L'historien, Ammar Rakhila, a rappelé, dans le même sillage, "la responsabilité de la France devant le droit international" en raison des préjudices causés aux populations locales, à l'environnement notamment en ce qui concerne l'équilibre écologique en Algérie.

Il a mis l'accent, notamment, sur la nécessité de contraindre la France par "la force de la loi" à assumer entièrement ses responsabilités, y compris en ce qui concerne les déchets radioactifs et leurs impacts négatifs constants sur l'environnement et la santé de l'homme, en proposant "la création d'une instance chargée de l'élaboration d'un dossier intégré sur ces explosions".

#### Nécessité de lever le caractère confidentiel des dossiers liés aux essais nucléaires français

Le caractère confidentiel des dossiers af-

férents aux essais nucléaires français dans le Sahara algérien "permettra de braquer davantage de lumières sur ces dangereuses explosions et élucider leurs effets catastrophiques sur l'environnement et la population", a souligné Dr Mansouri.

Pour lui, il s'agit notamment de permettre aux chercheurs, universitaires et étudiants de s'informer sur ces essais, d'évaluer leurs dégâts et répercussions sur l'environnement, et l'homme.

"Les justifications avancées par la France coloniale sur les modalités de choix de sites de ces essais, admettant que ces endroits ne manifestaient aucun signe de vie humaine, faunistique et floristique, n'est qu'un grand mensonge", a-t-il fait savoir.

Il a mis en exergue, dans ce contexte, les effets nucléaires dévastateurs polluants et dangereux sur l'environnement, toute en signalant que les rayons radioactifs dangereux ont atteint des régions lointaines de l'Afrique et de l'Europe.

#### Des émanations radioactives à effets dévastateurs devant perdurer pour des milliers d'années

La France coloniale a mené des essais nucléaires dans des régions sahariennes ouvertes "difficiles à nettoyer des émanations radioactives à effets dévastateurs devant perdurer pour des milliers d'années", a fait observer Kadhaf EL-Abboudi, chercheur en physique nucléaire.

Il a expliqué que les matières radioactives constituent des "polluants des plus dangereux sur l'environnement et le climat car contenant

un mélange de produits toxiques mortels produisant des dizaines de produits radioactifs dangereux pour la santé et l'environnement".

Selon le chercheur, ces essais qui avaient atteint leur apogée au terme de quatre essais menés dans une région saharienne ouverte, représentent en puissance "100 fois plus celle des bombes lancées sur Hiroshima et Nagasaki (Japon), et dont les effets directs ont été relevés dans des lieux lointains de la région Sud de l'Europe et l'océan, en plus des averse porteuses de produits radioactifs enregistrées au Sud du Sahara et des nuages ayant atteint d'autres régions de la planète".

Dans le même cadre, le président de l'association "13 février 1960" de Reggane, Omar El-Hamel, a souligné la nécessité de prendre des mesures pratiques pour éliminer la radioactivité nucléaire induite par les essais nucléaires français, dont les répercussions perdurent encore et sont susceptibles d'hypothéquer et mettre en péril, selon les experts et scientifiques, l'avenir des futures générations, fils du pays".

Il a, à ce titre, appelé la partie responsable de cet hécatombe à "hâter" la prise de démarches opérationnelles par le nettoyage de la région des émanations radioactives afin d'y préserver la santé des futures générations, protéger l'environnement en vue d'éradiquer les séquelles que continuent d'endurer l'homme ainsi que la faune et la flore.

L'expert a aussi mis l'accent sur la création de structures médicales spéciales de dépistage des pathologies cancéreuses et de prise en charge des irradiés et malades.

# Programme de la soirée

**TF1 21:05**

**Camping 2**



C'est le mois de juillet et Jean-Pierre Savelli a prévu de partir en vacances avec son amie Valérie et sa fille, Liza. Il a tout organisé mais Valérie lui apprend qu'elle souhaite faire une pause dans leur relation. Dépité, Jean-Pierre part malgré tout avec Liza, à Arcachon, au camping des Flots Bleus. Ils y font la connaissance des Gati-neau, dont le couple vacille, des Pic, les plus fidèles clients, et de l'éncombrant Patrick Chirac.

**france 2 21:05**

**Major Crimes**



Provenza et ses coéquipiers enquêtent sur le meurtre d'un serrurier qui appartenait naguère à un gang. Alors qu'ils fouillent sa maison, une explosion se produit et provoque de graves blessures à trois personnes ainsi que la mort d'un membre de la police scientifique. Cette affaire extrêmement sensible devient très vite médiatique à cause d'une déclaration solennelle de Winnie Davis, qui prend ainsi le contrôle des opérations. Parallèlement, Gus et Rusty évoquent leurs avenir professionnels respectifs. Leurs échanges à ce sujet deviennent vite tendus.

**france 3 21:05**

**Secrets d'histoire**



Le général de Gaulle est sans nul doute le dirigeant français qui, grâce à de nombreux coups d'éclat, aura le plus marqué le XXe siècle de son empreinte. Portrait intime de ce grand stratège politique, depuis les champs de bataille de 14-18, où il fut plusieurs fois blessé, jusqu'à sa maison de Colombey-les-Deux-Eglises, en Haute-Marne, où il mena une vie de père de famille dévoué. L'occasion de découvrir un homme à part qui, déjà en son temps, avait compris l'importance du jeu médiatique et de l'art de la mise en scène pour asseoir son autorité. Des proches, des historiens et des journalistes témoignent.

**CANAL+ 20:05**

**Cardinal**



John et Lise découvrent que Barry et Sheila ont travaillé dans le passé en ensemble pour l'entreprise de scierie de Ken McNider. Pendant ce temps, Sheila se réfugie chez Taj et sa fille, craignant d'être la prochaine personne visée par le tueur. De son côté, Josh se remet de ses blessures à l'hôpital. John reçoit la visite de sa fille Kelly. La jeune femme tente de le convaincre de prendre sa retraite.

**6 21:05**

**Les évadés**



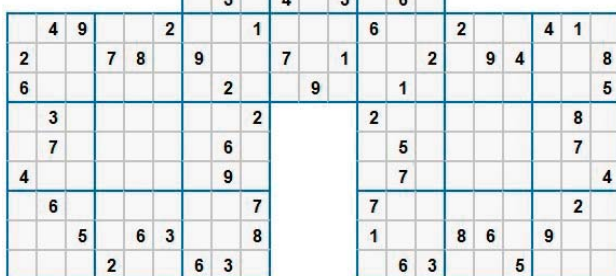
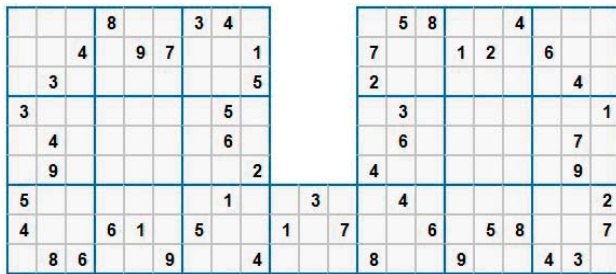
Aux Etats-Unis, en 1947, Andy Dufresne, jeune banquier, accusé du meurtre de sa femme et de l'amant de celle-ci, est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Alors qu'il clame son innocence, il est enfermé au centre de Shawshank. Il s'y lie d'amitié avec Red, un détenu noir respecté, roi de la combine. Au fil des ans, Andy, d'abord raillé et méprisé, devient le prisonnier le plus renommé du pénitencier.

## Jeux

**Samouraï-Sudoku N°2484**

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Ce que l'esprit voit le coeur le ressent."

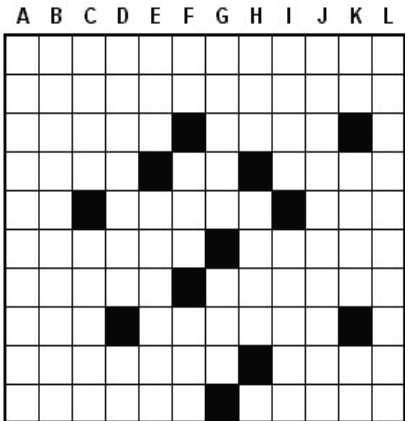
**André Malraux**

**Mots croisés N°2484**

**Horizontalement:**

**Verticalement:**

- 1 - Chiffon à faire fumer pour déchiffrer
  - 2 - Totalemment éblouies
  - 3 - Sans cheveux - Atmosphère très britannique
  - 4 - Malheureuse infante - Cri de dédain - Caché
  - 5 - Coïncé - Cantine rapide - Ferraille bulgare
  - 6 - Blindera - Fera de l'effort
  - 7 - Poursuivre - Locataire d'une poche d'avare
  - 8 - Préfixe novateur - Distendue
  - 9 - Pipée - Gonfle
  - 10 - Pamphlet - Influas
- A - Cui-cui
  - B - Réditura à peu de chose
  - C - Spectacle à domicile - Forte à la pression
  - D - Cordonnée - Coefficient personnel
  - E - Femme de la côte - Bourde
  - F - Personnel - Coup sur la caisse - Support de balle
  - G - Inoccupé - Parfois bécasé
  - H - Tout petit avion - Séché et fumé
  - I - Terre en mer - Filliforme
  - J - Devenues réglementaires
  - K - Voie près du canal - Disparu - Convient
  - L - Bien sûr, elles profitent de leurs vacances







## SPORT / JEUX ISLAMIQUES

### La 5<sup>e</sup> édition du 10 au 19 septembre 2021 à Konya

La cinquième édition des Jeux de la Solidarité islamique «Konya-2021» se déroulera du 10 au 19 septembre 2021, a annoncé la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF) sur son compte Twitter. Le conseil d'administration de cette instance sportive avait décidé en mai dernier de reporter la 5<sup>e</sup> édition des Jeux «jusqu'à nouvel ordre», suite au renvoi des Jeux olympiques Tokyo-2020 en raison de la pandémie de coronavirus.

Selon la même source, la commission de supervision et de coordination des cinquièmes Jeux de la Solidarité islamique, réunie par visioconférence, a discuté de la nouvelle date de ce rendez-vous, du nombre de compétitions et des règlements des joutes. La dernière édition des JSI s'était déroulée en 2017 à Bakou (Azerbaïdjan), rappelle-t-on.

## TENNIS / FRANCE

### La pluie repousse le coup d'envoi de l'UTS

Le coup d'envoi de l'Ultimate Tennis Showdown (UTS), prévu samedi à Biot, près de Nice sur la Côte d'Azur (France), a été finalement repoussé au lendemain, dimanche, en raison de fortes pluies qui se sont abattues sur la région au cours des derniers jours.

Cette compétition, qui se déroule sous forme d'un championnat, a été imaginée par Patrick Mouratoglou, le coach de Serena Williams.

La volonté de Mouratoglou est de proposer dans l'enceinte de son Academy, dans l'arrière-pays niçois, un nouveau type de compétition, dont l'objectif est d'attirer un public plus jeune : sur cinq week-ends d'affilée, à raison de dix matchs par week-end, dix joueurs choisis par l'organisation pour leur talent, leur personnalité et leur style de jeu, s'affrontent sous la forme d'un championnat.

Par la suite, les six mieux classés jouent une phase à élimination directe : les deux premiers sont directement qualifiés pour les demies et les quatre suivants en quarts.

La formule s'exonère de nombreux éléments qui ont fait du tennis l'un des sports majeurs dans le monde : le code de conduite, le public, les médias, les traditions, les instances et même certaines règles.

En outre, «pour équilibrer» les matchs, les joueurs ont à disposition des «cartes UTS» qu'ils peuvent utiliser pour se donner momentanément un avantage (3 balles de service ou point gagnant compte triple, par exemple), ou au contraire infliger un handicap à l'adversaire (qui peut par exemple être privé d'une balle de service).

Pour cette première édition, sont engagés Dominic Thiem (3<sup>e</sup> mondial), Stefanos Tsitsipas (6<sup>e</sup>), Matteo Berrettini (8<sup>e</sup>), David Goffin (10<sup>e</sup>), Benoît Paire (22<sup>e</sup>), Richard Gasquet (50<sup>e</sup>), Feliciano Lopez (56<sup>e</sup>), Lucas Pouille (58<sup>e</sup>), Alexei Popyrin (103<sup>e</sup>) et Dustin Brown (239<sup>e</sup>).

Mouratoglou espère que l'UTS va devenir un circuit parallèle au circuit ATP, mais assure ne pas vouloir entrer en concurrence.

APS

## SPORT EN AFRIQUE

### Plus d'argent aux athlètes pour faire face au Covid-19 (ACNOA)

L'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) a décidé d'affecter plus de moyens financiers pour le soutien et l'accompagnement des sportifs africains, dans le contexte actuel de pandémie de coronavirus (Covid-19).

La décision a été prise lors d'une réunion du comité exécutif tenue par visioconférence, avec la participation de 55 membres de Comités nationaux olympiques (CNO), des commissions des athlètes, du Comité international olympique (CIO) et de la Solidarité Olympique, entre autres.

La rencontre a permis de faire un état des lieux, entrevoir la situation des athlètes du continent et mettre en place une stratégie de soutien aux sportifs dans la conjoncture actuelle, selon l'ACNOA.

«L'ACNOA a décidé des économies sur le budget de son fonctionnement.

Cette enveloppe supplémentaire, à hauteur d'un million de dollars, ajoutée au soutien d'un million de dollars précédemment affecté et la subvention de 3 millions USD, devraient tranquilliser les athlètes», a indiqué le président de l'ACNOA, l'Algérien Mustapha Berraf.

En plus de cet accompagnement, l'instance olympique africaine a estimé que l'aspect psychologique devrait être pris en compte pour protéger la santé mentale des athlètes et leur remise en forme.

La réunion, d'une durée de 4h30, a permis d'échanger



sur la situation difficile des athlètes africains qui subissent les répercussions du Covid-19.

Les intervenants ont constaté que les perspectives de la participation africaine aux rendez-vous sportifs de grande envergure, à l'instar des Jeux Olympiques de Tokyo, n'étaient pas «suffisamment confortées actuellement» par le quotidien rude des athlètes qui ne permet pas une préparation sereine des compétitions.

«Une situation qui n'augure pas des performances et

des résultats de qualité pour l'Afrique au rendez-vous nippon», ont-ils estimé.

Tout en demandant une célérité pour toutes les actions à entreprendre et surtout être à l'écoute de manière permanente de tous les acteurs du mouvement olympique africain, le président de l'ACNOA a fait appel aux commissions d'athlètes qui «doivent proposer des activités aux comités exécutifs des CNO pour faire face en particulier aux besoins des athlètes».

Par ailleurs, les responsables des 54 CNO africains ont

été informés de la disponibilité d'aide de l'Association des Comités nationaux olympiques (ACNO) à l'ACNOA, pour faire face aux conditions exceptionnelles de préparation à Tokyo-2020 et à la crise de Covid-19, outre le fonds additionnel qui leur sera dédié à partir des programmes existants, selon la même source.

A la fin, les participants ont adopté une résolution proposée par le président de l'instance olympique africaine condamnant la discrimination et le racisme, notamment dans le milieu sportif.

## TENNIS DE TABLE / ALGÉRIE

### La reprise attendue pour septembre

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT) compte reprendre ses activités au mois de septembre prochain, mais seulement avec les plus importantes compétitions, a révélé le président de l'instance, Chérif Derkaoui.

Avant la suspension des compétitions et autres activités en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), plusieurs rendez-vous nationaux attendaient leur déroulement, notamment le 3<sup>e</sup> et dernier tour du Championnat d'Algérie par équipes, la Coupe d'Algérie et les deux Championnats nationaux individuels (jeunes et seniors).

«On peut reprendre en septembre prochain, si le déconfinement total est décidé et donc les infrastructures sportives rouvertes. Mais en raison de la longue période d'inactivité observée à cause du Covid-19, on sera contraint de

sauter certaines compétitions et de se contenter des plus importantes», a indiqué Derkaoui à l'APS. Pour ce faire, la fédération compte réserver les mois de juillet et août à la reprise des entraînements.

«C'est une année exceptionnelle, on sait que cela va être difficile pour les athlètes qui sont à l'arrêt depuis presque trois mois. Rattraper donc le retard accumulé dans le travail n'est pas évident en deux mois (juillet/août) où habituellement, tout le monde est en vacances», a expliqué le patron de la FATT.

L'autre point qui va peser durant la reprise est l'application du protocole sanitaire imposé par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Selon Derkaoui, sa fédération devra composer avec un déficit en matière de staff médical dont la présence sur le lieu de la compétition est obligatoire. «Un

seul médecin est affecté à la fédération et il ne pourra pas à lui tout seul assurer le contrôle de tout le monde», s'est-il plaint.

«Pour y remédier, la fédération compte solliciter le soutien de la Protection civile dont les éléments sont bien entraînés pour de telles circonstances», a proposé Chérif Derkaoui.

S'agissant de la reprise des athlètes des équipes nationales, appelés à préparer des échéances internationales, la fédération compte renouer avec les stages en suivant les mêmes mesures de prévention, tout en séparant les catégories d'âge. «Je sais qu'ils vont reprendre dans des conditions très difficiles, mais il faut les préparer psychologiquement à cela», a souligné Derkaoui, tout en souhaitant que les choses s'améliorent petit à petit pour pouvoir reprendre le cours de la vie.

## RUGBY

### 43.000 spectateurs et aucune restriction à Auckland

Le rugby post-coronavirus bat des records d'affluence en Nouvelle-Zélande : plus de 43.000 spectateurs ont assisté sans restriction dimanche à la victoire des Blues d'Auckland face aux Hurricanes de Wellington (30-20), au mytique Eden Park, dans le cadre du Super Rugby Aotearoa.

Il s'agit de la plus forte affluence pour une rencontre de Super Rugby en Nouvelle-Zélande depuis 15 ans, alors que les équipes locales s'affrontent entre elles cette année, pour éviter contacts et voyages en Argentine, Afrique du Sud et Australie.

Les 43.000 spectateurs d'Auckland s'ajoutent aux quelque 20.000 rassemblés samedi à Dunedin, à l'extrême sud du pays où le rugby professionnel faisait son grand retour dans un stade, sans aucune restriction pour les spectateurs, pour assister au succès de la franchise locale des Otago Highlanders sur les Waikato Chiefs (28-27).

Comme à Dunedin, malgré la fraîcheur du début de l'hiver austral, les spectateurs ont manifesté leur enthousiasme de retrouver le chemin du stade, en Nouvelle-Zélande, pays de 5 millions d'habitants largement épargné par la pandémie (22 décès) et qui a levé lundi les dernières restrictions.

Auckland, tous les regards étaient rivés sur Beau Dan Barrett, 29 ans. Le demi d'ouverture ou arrière des All Blacks disputait son premier match sous la

tunique des Blues face à son ancienne équipe des Hurricanes de Wellington où le champion du monde 2015, élu deux fois meilleur joueur du monde (2016, 2017), a évolué de 2011 à 2019.

Outre Barrett, les Blues se sont renforcés en attirant une légende vivante du rugby néo-zélandais, le demi d'ouverture Dan Carter (38 ans), double champion du monde (2011, 2015) et meilleur joueur du monde à trois reprises (2005, 2012 et 2015).



## Amrouche : «Avec Belmadi, l'Algérie doit viser les premières places mondiales»

La sélection algérienne de football, sacrée championne d'Afrique 2019 sous les ordres de l'entraîneur Djamel Belmadi, doit désormais viser les premières places mondiales, a indiqué Adel Amrouche, l'actuel coach du Botswana.

"Je ne peux pas juger le coach de l'Algérie mais je peux tout juste dire qu'il a apporté sa touche et c'est l'entraîneur qu'il faut pour l'Algérie", a expliqué Adel Amrouche invité d'une plateforme de journalistes.

"Belmadi a su amener cette équipe au sommet.

Avec le temps, il pourra encore améliorer cette équipe et jouer les grands rôles au niveau mondial", a indiqué le technicien algérien.

Adel Amrouche qui a fait l'actualité en fin avril après avoir gagné son procès contre la Fédération kenyane de football qu'il avait traînée devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), ne rêve cependant pas de diriger les Verts.

"Quand j'étais jeune oui, plus maintenant non", a-t-il dit se sentir davantage à l'aise dans les autres régions d'Afrique où la culture et la religion ont



moins de poids dans la société.

Formé en Belgique, Adel Amrouche ayant passé sur les bancs du MC Alger et l'USM Alger, a une plus grande renommée dans la partie Est de l'Afrique où il a eu à diriger entre autres la sélection du Burundi

lors des éliminatoires de la CAN 2017. A la tête de la sélection du Botswana, il avait perdu son face-à-face contre son pays l'Algérie (0-1) en match comptant pour la deuxième journée des qualifications de la CAN 2021, disputé le 18 novembre 2019 à Gaborone.

Le technicien algérien invite par ailleurs la Confédération africaine de football (CAF) à insister sur la formation des techniciens locaux, lesquels ne devraient pas brider le football africains. "On ne laisse pas les joueurs s'exprimer", a regretté Amrouche.

### TRANSFERT

## Atal convoité par Naples et Watford



Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal serait dans le radar de deux nouveaux clubs lors de ce mercato d'été : le Napoli (Serie A italienne) et Watford (Premier League anglaise), rapporte dimanche

le site spécialisé Foot Mercato. Les responsables des deux formations auraient discuté avec l'entourage du latéral droit niçois, également dans le viseur du Paris SG, de Tottenham ou encore de l'Inter Milan.

La direction de l'OGC Nice n'a, quant à elle, pas l'intention

de laisser partir le joueur de 24 ans, formé au Paradou AC et dont le contrat avec le club azuréen arrivera à terme en 2023. "On ne fera pas de grande lessive durant l'été. On compte conserver Youcef Atal avec nous et on va le conserver", affirmait

récemment le président du club, Jean-Pierre Rivière, dans une interview publiée dans le quotidien régional Nice Matin.

Le champion d'Afrique algérien, auteur d'un but en 14 matchs, toutes compétitions confondues cette saison, avait été victime d'une grave blessure au genou début décembre.

Il serait cependant prêt à reprendre les entraînements avec l'équipe lundi après une bonne période de rééducation.

Les championnats de football en France sont définitivement suspendus en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

Après l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne, la France est le quatrième pays européen le plus touché par le virus.

Grâce à sa 5e place occupée avant la suspension du championnat, l'OGC Nice prendra part à la prochaine édition de l'Europa League, en compagnie de Lille et du Stade de Reims.

### ARABIE SAOUDITE

## L'Algérien Doukha va prolonger avec Al-Raed

Le gardien international algérien Azzedine Doukha prolongera son bail avec le club saoudien d'Al-Raed, a-t-il annoncé samedi soir.

"J'ai un rendez-vous dans quelques jours avec le président du club, Fahad Al-Mutawa, pour prolonger mon contrat avec Al-Raed, où je me sens très bien avec de bonnes conditions et des performances qui me réconfortent", a indiqué Doukha lors d'une intervention via Skype, dans l'émission "La 3e mi-temps" de la télévision algérienne. Le portier international s'est réjoui également du retour prochain

aux entraînements avec ses coéquipiers, après un confinement de plus de trois mois. "Tout se passe bien au club, on va reprendre les entraînements très bientôt après un confinement de plus de trois mois.

La reprise du championnat est annoncée pour le 4 août et on espère y être prêt pour terminer les quelques journées qui nous restent",

a souligné Doukha, âgé de 33 ans.

Avant l'arrêt du championnat saoudien à la 22e journée, Al-Raed parta-

geait avec Al-Taawoun la 6e position avec 32 points.

Le leader reste Al-Hilal avec 51 unités, loin devant Al-Nasr (45 pts).



## LIGUE 1 PROFESSIONNELLE / ES SÉTIF Djaber Zeghlache nouveau représentant du club amateur auprès de la SSPA Black Eagles

Le président du directeur de l'Entente de Sétif (ligue 1 de football professionnelle), Djaber Zeghlache a été désigné samedi comme nouveau représentant du club amateur auprès de la SSPA /Black Eagles en succession au directeur administratif et secrétaire du club, Rachid Djeroudi, a-t-on appris de la direction de l'ESS.

Ce changement intervient après la démission pour raison de santé de l'ex directeur administratif et secrétaire du club, Rachid Djeroudi de son poste de représentant du club amateur auprès de la SSPA /Black Eagles, selon la même source.

De son côté, Djaber Zeghlache a commenté sa désignation en affirmant que l'ESS passe par une période de troubles et a besoin de la conjugaison des efforts de tous ses enfants surtout que l'ensemble de l'effectif veut absolument reprendre la compétition pour faire taire, sur le rectangle vert, les rumeurs et les discours de dénigrement.

Les coéquipiers d'Akram Djahnit attendent avec beaucoup d'impatience la reprise de la compétition avec la ferme volonté de rester sur la même dynamique de victoire et de rep réduire la même qualité de jeu collectif ayant marqué les sorties de l'ESS durant la deuxième partie de saison et plus particulièrement après le stage de mi-saison effectué en Espagne, a-t-il ajouté.

Zeghlache a également dit espérer que cette crise ne compromette pas l'avenir d'une équipe qui porte l'ambition de jouer sur tous les tableaux et de faire honneur au football algérien et de faire aussi bien que ses glorieux aînés.

Il a également dit ne pas imaginer voir l'ESS se faire sanctionner de quelque manière que ce soit révélant avoir mis en compagnie du coach Nabil Kouki une stratégie et un projet sportif a pour pouvoir continuer à compter sur l'important vivier de jeunes joueurs du club durant les prochaines saisons Zeghlache a par ailleurs confié qu'il cédera ses fonctions à de jeunes compétences une fois que l'ESS sera remise sur de bons rails.

## MEILLEUR JOUEUR MAGHRÉBIN DE L'HISTOIRE Benbarek sacré, devant Madjer et Dahleb

Le Marocain Larbi Benbarek a été sacré "meilleur joueur maghrébin de l'histoire", selon un sondage du site spécialisé Afrique Sports, dont les résultats ont été dévoilés samedi, et ayant vu les Algériens Rabah Madjer et Mustapha Dahleb compléter le podium.

Natif de Casablanca, Benbarek (1917-1992) avait fait les beaux jours de l'Atletico Madrid, avec lequel il avait connu la gloire, et ses prouesses techniques lui ont permis de s'adjuger ce titre de meilleurs joueur maghrébin de tous les temps.

Un classement dans lequel ont retrouvé d'autres grands joueurs algériens, comme l'ancien meneur de jeu de l'AS Saint-Etienne et de la glorieuse équipe du FLN, Rachid Mekhloufi (7e), ainsi que Lakhdar Belloumi (11e).

Côté joueurs encore en activité, c'est l'Egyptien Mohamed Salah, actuel star de Liverpool, qui pointe en première position de classement, en étant 8e, devant l'Algérien Ryad Mahrez (13e), qui lui évolue à Manchester City.

L'attaquant international marocain de l'Ajax Amsterdam Hakim Ziyech, qui vient de rejoindre le club anglais de Chelsea, pointe en 19e position, assez loin derrière son compatriote Noureddine Naybet, l'ancien défenseur central du Deportivo Lacrognie (10e). Le seul Tunisien à figurer dans le Top 20 de ce classement des meilleurs joueurs maghrébins de l'histoire est Tarek Dhiab, l'ancien meneur de jeu de l'Espérance Tunis, qui occupe la 12e place, entre les Algériens Belloumi et Mahrez.

APS

## CORONAVIRUS La Tanzanie, premier pays à reprendre son championnat en Afrique

La Tanzanie est devenue le premier pays du continent africain à relancer son championnat de football, suspendu depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), en présence d'un public sélectif soumis à des règles sanitaires strictes.

En ouverture de la 29e journée samedi, les Young Africans, 22 fois champions de Tanzanie, se sont imposés en déplacement face Mwadui (1-0), alors que Coastal Union et Namungo ont fait match nul (2-2).

Largement en tête de la première division, qui réunit 20 formations, l'équipe de Simba SC (71 pts) retrouve la compétition dimanche, tout comme son dauphin Azam FC (54 pts).

Ces quatre matches sont les premiers à se disputer depuis trois mois dans ce pays d'Afrique de l'Est, et sont conditionnés à un strict protocole sanitaire.

Les enfants et les supporters les plus âgés, considérés comme les plus vulnérables face au COVID-19, sont ainsi bannis des stades.

Les supporters présents dans les tribunes doivent eux porter un masque, se laver les mains avec du gel désinfectant ou un savon et se soumettre à un contrôle de température. La distanciation physique est de rigueur dans les gradins et les vestiaires sont désinfectés avant et après chaque match.

La pandémie a contaminé 225.126 personnes et causé 6.051 décès en Afrique, selon les chiffres publiés samedi par le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) de l'Union africaine.

Depuis l'apparition du Covid-19, tous les championnats africains se sont arrêtés, à l'exception du Burundi.

## PREMIER LEAGUE Un joueur de Norwich positif au coronavirus

Le club de Norwich a annoncé samedi qu'un de ses joueurs figurait par les deux cas positifs au Covid-19 détectés lors la dernière vague de tests effectués en Premier League.

Aucune information n'a filtré en revanche sur le deuxième cas recensé à l'issue des 1200 tests effectués jeudi et vendredi, à quelques jours de la reprise prévue le 17 juin.

"Norwich City peut confirmer qu'un de ses joueurs a été contrôlé positif à la suite de la récente série de tests Covid-19", a déclaré un porte-parole du club.

"Conformément aux protocoles de la Premier League, le joueur va maintenant s'isoler pendant une période de sept jours avant d'être testé à nouveau.

Le club ne nommera pas le joueur en question et souhaite que sa demande de confidentialité et de respect de la vie privée soit respectée pour le moment".

Lanterne rouge du championnat, Norwich accueille Southampton (14e) vendredi.

APS

## "La période propice pour organiser la CAN en cas de report serait janvier 2022" (SG/CAF)

Le secrétaire général par intérim de la Confédération africaine de football (CAF), Abdelmouïm Bah, a affirmé que la période la plus propice pour organiser la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, en cas de son report à cause de la pandémie de coronavirus, serait janvier 2022.

"Comme tout le monde le sait, jouer en juin-juillet au Cameroun est difficile à cause des conditions climatiques. En plus, en juin-juillet 2021 il y a déjà beaucoup de compétitions avec l'Euro et la Copa America. Donc, la période la plus propice en cas de report de la CAN serait janvier 2022.

Mais tout ça, je le répète, ce sont des alternatives parce que notre priorité pour la CAN, c'est de jouer en janvier 2021", a déclaré Bah à Radio Sport Info. Depuis l'apparition du coronavirus sur le sol africain, le football est en souffrance et toutes les compétitions ont été contraintes à l'arrêt. Le 6e Championnat d'Afrique des nations CHAN-2021 est reporté, tandis que les compétitions interclubs et les éliminatoires de la CAN-2021 sont suspendues.

La CAN-2021 est censée avoir lieu du 9 janvier au 6 février. Mais visiblement, les chances de report augmentent de jour en jour suite à la crise sanitaire mondiale provoquée par le Covid-19. L'incertitude quant à l'organisation de la compétition en janvier 2021 gagne du terrain car les éliminatoires restent à boucler.

Interrogé par la radio ca-



merounaise sur l'option du report de la CAN-2021, le SG de l'instance africaine a répondu : "Cela n'aurait pas été à l'ordre du jour il y a un mois. Mais aujourd'hui, plus la crise dure, plus ce scénario mérite qu'on y réfléchisse. La CAN en janvier prochain reste cependant notre priorité numéro 1".

D'autre part, l'instance africaine compte reprendre les éliminatoires de la CAN en octobre et novembre prochains

avec la programmation de deux journées par mois.

"A ce sujet, la Confédération asiatique a annoncé qu'elle reprendra ses qualifications aux mois d'octobre et de novembre. Et à la CAF, on s'inscrit dans cette logique. Les fenêtres internationales prévues en mars et en juin ont été annulées certes, mais les mois d'octobre et de novembre 2020 représentent beaucoup d'espoir", a souli-

gné Bah. "Potentiellement, on compte jouer deux journées sur la fenêtre d'octobre et deux journées sur celle de novembre mais nous restons très attentifs à l'évolution de la crise sanitaire", a-t-il conclu. En raison de la pandémie de coronavirus, la CAF avait reporté les qualifications de la CAN-2021 qui devaient se poursuivre en mars dernier (seules deux journées sur six ont été disputées, ndlr).

## ESPAGNE

### LaLiga poursuivra le supporter ayant fait intrusion sur le terrain à Majorque

LaLiga va engager des "actions pénales" contre le supporter ayant bravé la sécurité et réussi à faire intrusion sur le terrain du stade Son Moix samedi à Majorque, qui recevait Barcelone pour la reprise du Championnat d'Espagne, a-t-elle annoncé dimanche.

"LaLiga va engager les actions pénales correspondantes car elle considère que les faits sont passibles d'un délit", a affirmé l'organisme qui gère le football professionnel en Espagne dans un communiqué.

À la 53e minute de la rencontre, samedi soir, un homme vêtu du maillot de la sélection nationale argentine de football

floqué du N.10 de Lionel Messi a pénétré sur la pelouse du stade Son Moix depuis la touche, puis a tenté de prendre une photo avec le défenseur du Barça Jordi Alba.

L'homme, qui ne portait ni masque ni équipement de protection sanitaire, s'est ensuite dirigé vers le rond central en courant, mais les diffuseurs ont préféré pointer alors la caméra sur le gardien blaugrana Marc André ter Stegen.

"Mon rêve est d'avoir une photo avec Messi ou de réussir à le rencontrer.

Je voulais trouver Messi, mais j'ai vu que Jordi Alba était là, je lui ai demandé une photo, puis j'ai couru vers Messi

mais à cause du virus ça se voyait qu'il n'avait pas envie de la faire (la photo)", a déclaré le jeune fan qui a envahi le terrain, à la radio espagnole Cope, samedi soir.

Identifié par la police, le jeune a précisé qu'il pensait recevoir une amende.

Selon LaLiga, il est entré dans le terrain "en violant les protocoles établis dans le cadre de la législation sanitaire en place et en désobéissant aux ordres du personnel de sécurité privé".

"De plus, LaLiga veut manifester qu'elle condamne totalement ce type de comportements qui mettent en danger la santé d'autrui et l'intégrité de la compétition", a conclu LaLiga.

## ESPAGNE - CLASSEMENT DES BUTEURS

### Messi creuse l'écart en tête avec 20 buts

L'attaquant vedette argentin du FC Barcelone Lionel Messi, auteur d'un but samedi soir lors de la large victoire de son équipe sur le terrain de Majorque (4-0), a creusé l'écart en tête du classement des buteurs du championnat d'Espagne de football avec 20 réalisations, à l'occasion de la 28e journée.

Après une interruption de trois mois, provoquée par la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), les Catalans se sont imposés grâce à un but de la tête d'Arturo Vidal après 64 secondes de jeu, puis trois autres buts de Martin Braithwaite (37e), Jordi Alba (79e) et la superstar Lionel Messi (90e+3), le capitaine du

Barça atteignant la barre de 20 buts cette saison. La "Pulga", bien partie pour décrocher le titre de meilleur buteur "Pichichi", compte désormais six buts d'avance sur l'attaquant international français du Real Madrid Karim Benzema.

Trois joueurs occupent conjointement la troisième place avec 11 buts chacun : Gerard Moreno (Villarreal), Lucas (Alavés), Ocampos (FC Séville), Roger (Levante) et Suarez (FC Barcelone) Grâce à cette victoire, le FC Barcelone (61 pts) compte provisoirement cinq uniés d'avance sur son poursuivant direct le Real Madrid (56 pts), qui doit affronter dimanche à domicile Eibar (18h30 algériennes).





**Naples rejoint la Juventus en finale**

L'affiche de la finale de la Coupe d'Italie est désormais connue. Au lendemain de la qualification de la Juventus Turin, Naples a décroché samedi soir son billet aux dépens de l'Inter Milan. Les Azzurri de Gennaro Gattuso se sont contentés d'un nul à San Paolo en demi-finale retour (1-1), après un succès à l'aller sur le terrain des Nerazzurri (1-0). Mené sur un but de Christian Eriksen (2e), le Napoli a égalisé par Dries Mertens (41e). Mercredi prochain au stade Olympique de Rome, Naples affrontera la Juventus Turin sur la dernière marche et visera la sixième Coupe d'Italie de son histoire, la première depuis 2014.



**LA VALEUR DE RODRYGO PLUS FORTE QUE CELLE DE HAZARD**

L'observatoire du football (CIES) a mis à jour ses cotes sur la valeur des joueurs de la planète football. Le Real Madrid fait pâle figure...

Dans son rapport bi-annuel, le CIES a établi un nouveau classement des 100 joueurs à la plus forte valeur marchande et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas dominé par l'entité madrilène. D'abord, la première place est occupée par Kylian Mbappé avec une estimation faite à 259,2 millions d'euros. L'âge, la durée de contrat et les performances sont tant de critères pris en compte par l'étude. Raheem Sterling (194,7M€) et Jadon Sancho (179,1M€) complètent le podium.

Côté madrilène, aucun joueur à l'horizon dans le top 30 et c'est le jeune Rodrygo Goes qui apparaît en premier dans la liste avec une cote à 81,4 millions d'euros. Le top 5 des joueurs du Real Madrid est complété par Eden Hazard (65,5 M€), Casemiro (63,6M€), Varane (63,5M€) et Militao (62,7M€). À la surprise générale, Vinicius Junior n'est pas dans le top 100 !

**LLORIS CROIT ENCORE À LA C1**

Avant la reprise de la Premier League dans une semaine, en dépit de l'épidémie de coronavirus, Hugo Lloris (33 ans, 18 matchs toutes compétitions cette saison) a confié ses ambitions avec Tottenham. Malgré une défavorable 8e place en championnat, le gardien des Spurs veut finir fort.

"C'est comme une nouvelle saison qui commence. (...) Nous ne sommes pas dans une bonne position. C'est le sprint final, tu peux tout gagner ou tout perdre. Nous sommes tous prêts physiquement et c'est une grande différence. (...) L'envie est là. C'est qu'une question de temps, de confiance aussi, car la meilleure manière d'en engranger, c'est de gagner des matchs, d'enchaîner les victoires", a estimé le portier français dans les colonnes du Guardian. Conscient d'un trop grand écart avec le top 4, Lloris vise la 5e place, potentiellement qualificative pour la prochaine Ligue des Champions, avec la possible suspension de Manchester City, le 2e, épinglé pour non-respect du fair-play financier (voir ici). "On ne sait pas encore la décision, mais nous voulons finir la saison à la position la plus haute possible. Si nous finissons la saison de la meilleure des manières, cela va nous aider à préparer la saison suivante car il y a beaucoup de travail pour s'améliorer avec notre nouvel entraîneur."



**KANTÉ ENTRE MADRID ET PARIS ?**

Ngolo Kanté, le milieu de terrain de Chelsea, pourrait quitter les Blues l'été prochain. Le Real Madrid aurait entamé une opération séduction auprès de l'international français. Mais le club espagnol ne serait pas seul sur ce dossier. Selon le média britannique, Sky Sports, Ngolo Kanté serait dans le viseur du Real Madrid. Et du côté de Chelsea, on ne serait pas contre un départ de l'international français en cas de belle offre d'un club étranger. Les Blues espéreraient même récupérer près de 80 millions d'euros en cas de vente du milieu de terrain français. Outre le Real Madrid, le PSG serait également intéressé. Pour rappel, Ngolo Kanté est sous contrat avec le club londonien jusqu'en 2023.

**Arsenal : Upamecano, c'est en bonne voie ?**

D'après le média italien Tuttosport, Arsenal serait très bien placé pour accueillir le défenseur central du RB Leipzig, Dayot Upamecano (21 ans, 25 matchs en Bundesliga cette saison), au cours du mercato estival. Les Gunners auraient pris une avance conséquente sur leurs concurrents dans ce dossier, comme le Milan AC ou le Bayern Munich. Pour rappel, l'arrière français, lié au RBL jusqu'en juin 2021, dispose d'une clause libératoire de 60 M€ valable jusqu'au 30 juin.



**L'AC Milan plus intéressé par Imran Louza ?**

Le géant italien aurait fait du recrutement de Marko Grujic (Liverpool) une priorité, au détriment des pistes comme celle menant à Louza.

Révélation de la saison du côté du FC Nantes, Imran Louza a attiré l'œil des grands clubs français et étrangers. Le milieu offensif de 21 ans a affirmé qu'il aimerait rester au moins une saison de plus dans son club formateur mais il est des offres que Waldemar Kita ne pourrait pas refuser.

En tout cas, Louza ne devrait pas filer vers l'AC Milan. En effet, si le club lombard a bien intéressé par le Canari, lui qui mise désormais sur des jeunes en devenir faute d'avoir les finances nécessaires pour recruter des stars, il a changé son fusil d'épaule et lorgnerait désormais Marko Grujic. Le milieu serbe de 24 ans est sous contrat avec Liverpool jusqu'en 2023. Mais les Reds, qui l'ont prêté ces deux dernières saisons au Hertha Berlin, ne comptent pas sur lui et souhaitent le vendre. L'AC Milan est en pole position, concentrant tous ses efforts sur la finalisation du transfert. Quitte à mettre les autres pistes comme Louza à la poubelle.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»  
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## ALGÉRIE-LIBYE

### Le Président Tebboune reçoit le président de la Chambre libyenne des députés

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, samedi à Alger, le président de la Chambre libyenne des députés, Salah Aïssa Akila et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, le président de la Chambre libyenne des députés a indiqué que cette rencontre a permis "l'examen des développements en Libye et les voies et moyens d'un règlement à la crise libyenne", ajoutant que le Président Tebboune "nous a exprimé claire-

ment son soutien à la Libye et sa disposition à aider les Libyens". Le Président Tebboune "nous a assuré qu'il oeuvrera avec ses homologues égyptien et tunisien au règlement à la crise libyenne et qu'il a pris note de notre initiative, annoncée en Egypte", a ajouté le président de la Chambre libyenne des députés. Il nous a assuré, également, qu'il "ne ménagera aucun effort pour réunir les Libyens autour de la table du dialogue afin de parvenir à une solution, conformément aux conclusions de la conférence de Berlin", a-t-il ajouté. Akila Aïssa en vi-



site en Algérie ALGER, 13 juin 2020 (APS) - Le président de la Chambre libyenne des députés, Akila Salah Aïssa, a entamé samedi une visite en Algérie. M. Akila Salah Aïssa a été accueilli à son

arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine et le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

### RAPATRIEMENT DES ALGÉRIENS BLOQUÉS EN TURQUIE Arrivée vendredi de 297 ressortissants à l'aéroport international d'Alger

Un avion d'Air Algérie transportant 297 ressortissants algériens bloqués en Turquie, suite à la suspension du trafic aérien au niveau de plusieurs aéroports du monde, en raison de la pandémie de la Covid-19, a atterri vendredi soir à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediene, a appris l'APS auprès du porte-parole de la compagnie M. Amine Andaloussi. L'avion en question, un Airbus A 330, qui a décollé aux alentours de 12h30 de l'aéroport international d'Istanbul avec à son bord 297 passagers était le deuxième en l'espace de 24 heures, en provenance du même aéroport, a précisé le même responsable. Jeudi, peu avant 20h00, un Airbus d'Air Algérie avait atterri à l'aéroport international d'Alger avec à son bord 302 Algériens en provenance du même pays, portant ainsi le nombre de ressortissants rapatriés durant ces dernières 24 heures à quelque 600 voyageurs, a ajouté M. Andaloussi. Ces vols s'inscrivent dans le cadre du programme de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger au titre des procédures prises pour la prévention contre la propagation de Covid-19 et de l'application des instructions du président de la République relatives au rapatriement de tous les ressortissants algériens bloqués à l'étranger. Les ambassades algériennes dans les pays où des algériens sont bloqués ont pris en charge l'organisation des vols de rapatriement et la communication avec ces derniers via des courriers électroniques et des SMS. Depuis le début de la crise sanitaire à la mi-mars dernier, l'Algérie a rapatrié plus de 13.000 ressortissants algériens.

## MESURES DE DÉCONFINEMENT

### Publication du décret fixant les conditions de reprise graduelle de certaines activités économiques et commerciales (JO)

Le décret exécutif fixant les conditions de reprise graduelle de certaines activités économiques, commerciales et de services a été publié au journal officiel n.34.

Ce décret qui a pour objet le réaménagement du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), vise le renforcement de la surveillance sanitaire eu égard à l'évolution de la situation épidémiologique et la reprise graduelle et adaptée de certaines activités économiques, commerciales et de services.

Il vise également le renforcement de la surveillance sanitaire par les services concernés s'effectue à travers une stratégie de détection précoce, notamment au niveau d'éventuels foyers à risque et un dépistage ciblé de tous les cas suspects et de leurs contacts, nécessaire pour rompre la chaîne de transmission du Coronavirus (COVID-19).

Dans ce cadre, il est précisé que "la reprise des activités économiques, prévues par les dispositions du décret, est conditionnée par le strict respect, sur les lieux de travail et/ou de regroupement, des mesures de prévention sanitaire et l'application rigoureuse des protocoles sanitaires de prévention dédiés à chaque activité, par l'ensemble des opérateurs, commerçants, clients et usagers".

Outre les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière d'hygiène,

de sécurité et de médecine du travail, les organismes employeurs sont tenus d'intégrer les mesures de prévention et de protection contre le Coronavirus parmi les règles d'organisation technique du travail, d'hygiène et de sécurité, selon le décret.

Par activité, il est indiqué que la reprise de l'activité du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), y compris les activités de sous-traitance et les bureaux d'études (architecture, urbanisme, génie civil) est autorisée, avec l'organisation du transport du personnel, à la charge des entreprises.

Concernant les travaux sur les chantiers, il est souligné qu'ils sont subordonnés au respect, par les employeurs, de la disponibilité des équipements de protection individuelle des travailleurs, notamment les masques de protection, gants et casques, à la planification des travaux, à l'organisation des conditions d'hébergement et de restauration, qui doit tenir compte des mesures de protection, notamment la distanciation physique, l'hygiène et la désinfection régulière des locaux et des lieux.

L'utilisation des moyens de transport des travailleurs, d'engins et de véhicules de chantier, doit répondre également aux prescriptions des protocoles sanitaires, particulièrement le nettoyage régulier et la désinfection quotidienne.

Quant à la reprise des activités commerciales et de services, il est autorisée dans les conditions déjà citées est concerne plusieurs celles des artisans, notamment les céramistes, les maçons, les plombiers, les menuisiers et les peintres, les agences de voyage, les agences immobilières, la vente de produits d'artisanat, les activités de cordonnier et de tailleur, l'activité de maintenance et de réparation, le commerce d'articles ménagers et de décoration, le commerce d'articles de sport, le commerce de jeux et de jouets, les pâtisseries et confiseries, la vente à emporter de glaces et de boissons et les fast-food (uniquement la vente à emporter) et les salons de coiffures pour hommes et les marchés à bestiaux.

En matière de prévention, les différents opérateurs et commerçants concernés sont tenus de mettre en place un dispositif préventif d'accompagnement particulier aux activités autorisées comprenant plusieurs actions dont, l'obligation du port du masque de protection, l'affichage des mesures barrières et de prévention sur les lieux, l'organisation des accès et des files d'attente.

Pour l'activité des salons de coiffures pour hommes, elle doit s'effectuer sur rendez-vous, avec le strict respect de l'obligation du port du masque de protection par le coiffeur et le client, la limitation de l'accès au local à deux clients, au maximum, ainsi que le nettoyage et

la désinfection fréquents du local et des instruments et effets utilisés.

Quant aux responsables des marchés de fruits et légumes, des souks, des grands espaces de vente de proximité ainsi que des marchés à bestiaux hebdomadaires, ils sont tenus d'appliquer et de faire respecter rigoureusement toutes les mesures de prévention sanitaires, notamment le port du masque de protection obligatoire, la distanciation physique, la désinfection des lieux ainsi que le contrôle et l'organisation des accès, par l'usage d'appareil de détection thermique.

En matière de contrôle, la commission de wilaya chargée de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du Coronavirus, prévue par la réglementation en vigueur, en relation avec les services de la santé, les services vétérinaires, les collectivités territoriales et les services de sécurité, sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'application de l'ensemble de mesures de prévention.

Ce contrôle est assuré par les autorités et les agents de l'Etat habilités, sachant que le non-respect de ces mesures donne lieu à la fermeture et à la cessation de l'activité économique, de commerce et de services, concernée, sans préjudice de l'application des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

## MDN

### LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Saisie de plus de 260 kgs de kif traité dans plusieurs wilayas du pays

Plus de 260 kilogrammes de kif traité ont été saisis vendredi dans plusieurs wilayas du pays, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et la Douane, ont intercepté, le 12 juin 2020, dans la commune de Djenine Bourezg à Naama/2 RM, une importante quantité de kif traité s'élevant à 248,5 kilogrammes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont saisi 14 kilogrammes de la même substance à Ain Deffa/1 RM, Tlemcen/2 RM et Tébessa/5 RM", précise la même source. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, en coordination avec des éléments de la

Gendarmerie et la Sûreté nationales, "ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, Laghouat, Biskra/4 RM, Oum El Bouaghi et Constantine/5 RM, 11 personnes et saisi deux (2) camions, 6995 comprimés psychotropes, 1872 unités de différentes boissons et 34000 paquets de cigarettes, alors que des tentatives de contrebande de 7179 litres de carburants ont été déjouées à Souk-Ahras, Tébessa et El Taref/5 RM". D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Tindouf/3 RM, trois (3) personnes et saisi deux (2) camions et 12 véhicules objet de vol, neuf (9) paires de jumelles et un téléphone satellitaire, tandis qu'une personne a été arrêtée et huit (8) drones de différents types ont été saisis à Saida/2 RM". Dans le même sillage, des détachements de l'ANP en coordination avec des éléments de la Gendarmerie

nationale et la Douane, "ont saisi six (6) marteaux piqueurs, quatre (4) groupes électrogènes, huit (8) morceaux de dynamite et d'autres objets de détonation à Tamanrasset/6 RM". Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie Nationale "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de dix (10) personnes à bord d'embarcation de construction artisanale à Annaba/5 RM, alors que 26 immigrants clandestins de différentes nationalités, ont été interceptés par un détachement de l'ANP à Tamanrasset/6 RM", ajoute le communiqué. Suite à un appel de détresse, une unité des Garde-côtes "a repêché, lors d'une opération de recherche et de sauvetage au large de Bouharoune, wilaya de Tipasa/1 RM, un cadavre d'une personne noyée, alors que les recherches se poursuivent pour retrouver la deuxième personne".